

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 23 Janvier 2014 - 22 Rabi' al-awwal 1435 - N° 490 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

La visite de M. Sellal à Bordj Bou-Arréridj

Investissements : «Agir dans le cadre d'une approche économique et non pas administrative»

Il n'y a pas de problème entre Malékites et Ibadites

Page 4



PRÉSIDENTIELLE 2014

## Intenses préparatifs

Boualem Branki

L'élection présidentielle de 2014 est actuellement minutieusement préparée par les institutions nationales concernées, dont le ministère de l'Intérieur qui s'attelle à mettre en place l'ensemble des ingrédients législatifs et réglementaires de ce scrutin.

Les partis politiques sont également étroitement imbriqués dans ce processus avec la désignation de leurs candidats, outre les listes des indépendants avec de gros calibre à l'affiche, c'est-à-dire des personnalités politiques algériennes de premier rang. Une bataille politique qui s'annonce saine et à la mesure de l'événement, et que les pouvoirs publics veulent accommoder dans la plus parfaite des organisations.

Page 3



► Installation des membres de la Commission nationale de supervision des élections

G H A R D A Ï A  
L'UGCAA appelle les commerçants à reprendre leurs activités

Page 5

SELON LA DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES  
La durée de transit temporaire des véhicules de tourisme appartenant à des émigrés prolongée de 3 mois

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS, LE DR BEKKAT-BERKANI MOHAMED, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

S A N T É  
Bouffée d'oxygène

Page 7

SCIENCE et VIE  
SANTÉ DES DENTS  
Les bonnes résolutions des enfants

Pages 12-13

CULTURE  
l'EMIR ABDELKADER vu par ses adversaires et ses admirateurs

Page 11

HANDBALL  
Les Verts en demi-finale  
Hier en 1/4 de finale  
Algérie-Sénégal | Algérie-Guinée  
44 29 25 17  
HOMMES DAMES

JUSTICE

ALGER  
Les auteurs d'un crime crapuleux arrêtés  
20 ans de réclusion criminelle

Page 9

## Météo



**CE MATIN À 9H  
AU PALAIS DES NATIONS  
Installation des  
membres de la CNSEL**

Le président de la Commission nationale de supervision des élections présidentielles de l'année 2014, M. Brahma Lachemi, présidera la cérémonie d'installation des membres de la dite commission, ce matin à 9h, au Palais des nations, Club des pins, Alger.

Seront présents à cette cérémonie, outre les membres de la Commission nationale de supervision des élections présidentielles de l'année 2014, nommés par Son Excellence monsieur le Président de la Répu-



blique, les présidents des partis politiques agréés et les membres du gouvernement concernés par la préparation des prochaines élections.

### OUARGLA

## 1 380 logements publics locatifs (LPL) livrables en 2014

Un total de 1 385 Logements sociaux de type publics locatifs (LPL) seront réceptionnés dans la wilaya d'Ouargla, au cours de l'année 2014, a-t-on appris mercredi auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Il s'agit d'un programme de logements (LPL) inscrit dans le cadre de l'actuel plan quinquennal de développement (2010-2014) totalisant 7 500 unités à travers la wilaya, a précisé le directeur de l'OPGI d'Ouargla, M. Chawki Habita. Ce programme réparti sur 4 tranches (1 500, 1 000, 3 500 et 1 500 unités) concerne 6 280 unités en cours de réalisation et 1 220 autres achevées, a-t-il souligné.

### TÉBESSA

## 15 000 logements ruraux à réaliser durant le prochain quinquennat



Un total de 15 000 nouvelles habitations rurales sera réalisées dans la wilaya de Tébessa, au titre du prochain plan quinquennal (2015-2019), ont indiqué, mercredi, les services de la wilaya. Ces habitations réparties à travers les 28 communes de cette wilaya sont «destinées à satisfaire les besoins croissants des populations des zones rurales», a-t-on fait savoir de même source, rappelant que 11 000 habitations rurales avaient été affectées à la wilaya de Tébessa au titre du programme quinquennal 2010-2014. Cette wilaya a bénéficié, depuis la mise en œuvre de cette formule d'habitat en 1995, de quelque 20 000 unités, réparties à travers toutes ses communes, en fonction des priorités et besoins exprimés par chacune d'entre elles, a-t-on ajouté. Les services de la wilaya ont également rappelé qu'il a été affecté à Tébessa, au titre du programme quinquennal 2010-2014, plus de 25 000 logements dont 12 500 Logements publics locatifs (LPL).

### Régions Nord : 14° à Alger

Temps généralement relativement froid et nuageux avec averses de pluies s'atténuant progressivement à partir de la soirée. Les vents seront modérés à assez fort. La mer sera

### Régions Sud : 21° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec pluies vers le Sud-Ouest, le Nord Sahara et les Oasis. Les vents seront modérés 20/40 km/h avec localement quelques soulèvements de sable.

Max Min

Alger	14°	08°
Oran	15°	05°
Annaba	17°	07°
Béjaïa	16°	08°
Tamanrasset	21°	11°

### Horaires des prières

Jeudi 21 Rabi' al-awwal 1435

Fajr	06:27
Dohr	12:57
Asr	15:42
Maghreb	18:06
Isha	19:28

CET APRÈS-MIDI À 14H  
AU COMMISSARIAT CENTRAL

## Conférence de presse de la Sûreté de wilaya d'Alger



La Sûreté de wilaya d'Alger organise cet après-midi à 14h au commissariat central d'Alger, une conférence de presse qui aura pour thème résultats d'une enquête menée par les services de la SN à Chéraga.

## FORUM

SAMEDI 25 JANVIER À 10H30  
AU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «Le traitement des maladies chroniques par les micronutriments»

Oumouna Mustapha, docteur en biologie (Médéda), le Dr Smail Meziani, directeur de l'Institut français des antioxydants (France) et le Dr Atsuo Yanagisawa, président de la Société internationale de la médecine Ortho moléculaire (Japon) seront les invités samedi 25 janvier 2014 à 10h30 du Forum de DK News, pour une conférence-débat ayant pour thème «Le traite-

ment des maladies chroniques par les micronutriments».

La rencontre se tiendra au siège de notre publication sis, 3 rue du Djurdjura, en face du lycée El Mokrani, Ben Aknoun, Alger.

## No comment



## BECHAR

### Mise en service de la première annexe numérisée de l'état-civil

La première annexe du service de l'état-civil de la commune de Béchar totalement numérisée, pouvant être connectée au registre national de l'état-civil, a été mise en service mercredi au quartier Debdaba.

Cette première structure communale spécialisée fait partie d'un programme de 36 annexes similaires prévues à travers les 21 communes de la wilaya, en voie de dotation en outil numérique pour la délivrance des actes de l'état-civil, a indiqué le wali de Béchar, lors de la cérémonie de mise en service de cette structure. La mise en



## PARLEMENT

### Le Conseil de la nation reprendra ses travaux dimanche

Le Conseil de la nation reprendra ses travaux dimanche prochain en séances plénaires consacrées à la présentation et à l'examen de trois projets de loi, a indiqué mercredi un communiqué du conseil.

Le projet de loi minière sera présenté et examiné dimanche prochain et le projet de loi sur l'activité audiovisuelle sera présenté et examiné lundi, a précisé la même source. Le projet de loi sur les titres et documents de voyage sera, quant à lui, présenté et examiné par les membres du Conseil de la nation mardi prochain, a ajouté la même source.

## La Sonelgaz et l'Entente de Sétif font équipe pour la sensibilisation au gaz

La direction de distribution de Sétif-Sonelgaz et l'équipe phare des Hauts-Plateaux, l'Entente de Sétif pourront équiper avec les fans de football pour la sensibilisation aux gaz brûlés qui ne cessent de faire des victimes ces jours-ci à Sétif. Un appui de taille de la part des dirigeants de l'Entente de Sétif pour mener des activités conjointes dans le cadre de la campagne de sensibilisation liée à la bonne utilisation du gaz naturel baptisée «La mort par les gaz brûlés n'est pas une fatalité». Cette nouvelle initiative permettra de renforcer le programme de sensibilisation



au gaz, d'améliorer et de diversifier les actions menées en utilisant de tous les supports de communication et de travailler pour inculquer au large public, notamment sportif, les mesures de sécurité à tenir contre ce fléau, lors des matches de football et des événements connexes. Le slogan «Tous contre les gaz brûlés» sera flouqué sur les maillots de l'ESS le reste de la saison sportive.

## PRÉSIDENTIELLE 2014

# Intenses préparatifs

L'élection présidentielle de 2014 est actuellement minutieusement préparée par les institutions nationales concernées, dont le ministère de l'Intérieur qui s'attelle à mettre en place l'ensemble des ingrédients législatifs et réglementaires de ce scrutin.

**Boualem Branki**

Les partis politiques sont également étroitement imbriqués dans ce processus avec la désignation de leurs candidats, outre les listes des indépendants avec de gros calibre à l'affiche, c'est-à-dire des personnalités politiques algériennes de premier rang. Une bataille politique qui s'annonce saine et à la mesure de l'événement, et que les pouvoirs publics veulent organiser dans la plus parfaite des organisations.

Ainsi, les commissions chargées de ces élections sont installées les unes après les autres, dans un mouvement qui répond à la loi organique relative à ces élections. C'est ainsi que les membres de cette commission nationale de supervision de cette élection présidentielle seront installés aujourd'hui jeudi lors d'une cérémonie au Palais des nations (Club des Pins, Alger).

Cette commission de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, a été créée par la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168, alors que l'organisation et le fonctionnement de celle-ci ont été fixés par le décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014, note le communiqué, ajoutant que le pourcentage de la représentation féminine dans cette commission est de l'ordre de 30%.

La mise en place de cette commission participe, par ailleurs, de la volonté des autorités algériennes de garantir autant l'équité et la transparence à ce scrutin que les meilleures conditions de vote aux

électeurs. Un gage pour que cette consultation populaire soit un succès de plus sur le front du renforcement de la démocratie et la bonne gouvernance, et même l'alternance au pouvoir.

Cette élection s'insère également sur le plan politique dans le cadre du renforcement de la réconciliation nationale et cristallise superbement la victoire remportée sur le front de la paix civile et la concorde nationale, deux objectifs tracés et appliqués par le Président Bouteflika.

D'autant que sur le front économique et social, le Premier ministre Abdelmalek Sellal poursuit comme un métronome son programme de visites de travail à travers les wilayas du pays pour s'enquérir de la situation des projets de développement local réalisés ou en cours dans le cadre du programme du Président Bouteflika. C'est dire que l'échéance de l'élection présidentielle, si elle est pré-

**À l'ombre  
d'une activité  
dynamique  
du  
gouvernement**

un événement politique majeur qui renforce la puissance des institutions de l'Etat algérien.

## COORDINATION NATIONALE DES COMITES DE SOUTIEN AU PROGRAMME DU PRESIDENT D'Est en Ouest et du Sud au Nord

Cette coordination informe que des comités de soutien se constituent sur tout le territoire national pour appeler à la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika à la magistrature suprême. A Mostaganem, Saïda, Oran, Tlemcen, Aïn Témouchent, El

Bayadh, Naâma de nombreux comités sont nés et d'autres se forment.

A Tamanrasset, Ouargla, Ghardaïa, et dans d'autres wilayas sud, le mouvement s'accélère et des comités voient le jour. A Annaba, Bordj Bou Arréridj, Sétif, Batna, Béjaïa, une qua-

rantine de comités se sont constitués et œuvrent à d'autres créations sur les wilayas proches et lointaines.

Tizi-Ouzou, Blida, Médéa, Aïn Defla ont fait fleurir 54 comités. A Alger : Bab Ezzour a créé 79 comités et Alger-centre près de 60.

## Installation aujourd'hui des membres de la CNSL

Les membres de la commission nationale de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, seront installés jeudi lors d'une cérémonie au Palais des nations (Club des Pins, Alger), a annoncé mercredi la commission dans un communiqué.

Les membres de ladite commission, nommés par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, seront présents à la cérémonie. «Par respect à l'indépendance de cette commission, créée par la loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168, aucun membre du gouvernement ou représentant de partis politiques n'assistera à cette cérémonie».

Présidée par Brahmi Lachemi, président de la Commission nationale de supervision de l'élection présidentielle de l'année

2014, la cérémonie verra aussi la présence des membres du Conseil supérieur de la magistrature, représentant le pouvoir judiciaire, précise la même source.

La commission de supervision de l'élection présidentielle du 17 avril 2014, a été créée par la loi organique 12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment son article 168, alors que l'organisation et le fonctionnement de celle-ci ont été fixés par le décret présidentiel 12-68 du 11 février 2012.

Un nombre de 362 magistrats de la Cour suprême, du Conseil d'Etat, des Cours et tribunaux ont été désignés conformément au décret présidentiel 14-09 du 17 janvier 2014, note le communiqué, ajoutant que le pourcentage de la représentation féminine dans cette commission est de l'ordre de 30%.

## Le SG de l'UGTA appelle le Président Bouteflika à se porter candidat

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), Abdelmadjid Sidi Said, a appelé mercredi à M'sila le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à se porter candidat pour l'élection présidentielle d'avril 2014.

Au cours d'une rencontre avec les syndicalistes de la wilaya de M'sila affiliés à l'Ugta, M. Sidi Said a considéré que M. Bouteflika «est une garantie pour le

maintien de la stabilité du pays et son épanouissement, et permettra à l'Algérie d'enregistrer de nouveaux acquis pour les travailleurs algériens».

Des acquis qui «s'ajouteront à une décennie de réalisations», a-t-il souligné, insistant sur le fait que les travailleurs algériens (appelé M. Abdelaziz Bouteflika à se porter candidat pour un 4<sup>e</sup> mandat afin que soient consolidés les efforts considérables qu'il a consentis

pour la stabilité de l'Algérie et sa sécurité». L'Ugta qui «se prépare à discuter, lors de la prochaine tripartite, des questions encore en suspens dans le monde du travail, s'emploie à apporter sa contribution au maintien de la stabilité de la République et de ses institutions», a encore indiqué M. Sidi Said, ajoutant que «la Centrale syndicale considère, dans le contexte actuel, la stabilité de l'Algérie comme une priorité».

## Installation des commissions de wilaya de préparation :

**GHARDAÏA**

Présidée par le wali de Ghardaïa, la commission est chargée de la préparation humaine et matérielle et de l'organisation technique de la prochaine élection présidentielle au niveau des treize communes que compte la wilaya, a-t-on indiqué. Elle regroupe les chefs de daïra, les présidents d'APC, les directeurs de l'exécutif et les représentants des différentes instances concernées par les préparatifs de cette élection.

**MILA, BISKRA ET SÉTIF**

● A Mila, la commission de wilaya de préparation de l'élection présidentielle, présidée par le wali, Abderrahmane Kaddid, installée mercredi, se compose des responsables des différentes directions et instances concernées par la préparation matérielle et logistique du prochain scrutin.

● A Biskra, le wali, Messaoud Djari, a présidé la cérémonie d'installation de la commission locale de préparation de l'élection présidentielle, au siège de la wilaya, en présence des directeurs de l'exécutif local et des chefs de daïras.

● La veille (mardi) dans l'après-midi, la commission de préparation de l'élection présidentielle dans la wilaya de Sétif a été installée par son président, le wali, Mohamed Bouderbali, en présence des 20 chefs de daïras de la wilaya et des directeurs concernés.

**TISSEMSILT**

Installée par le secrétaire général de la wilaya, El Bar Mebarek, cette commission s'attèle à mobiliser les moyens humains et matériels et à réunir toutes les conditions pour le bon déroulement de l'élection du 17 avril 2014.

**BLIDA ET À AIN DEFLA**

Les commissions des wilayas de Blida et Aïn Defla, chargées de la préparation et de l'organisation de l'élection présidentielle du 17 avril prochain, ont été installées mercredi.

Ces deux commissions, présidées par les walis respectifs, MM. Mohamed Ouchen et Hadjeri Derfouf, sont composées des chefs de daïras, des présidents d'APC et des directeurs exécutifs, ainsi que de représentants d'autres organismes.

La mission incombe à ces commissions est de veiller à la mise en œuvre de tous les modules inhérents à cette opération, afin de réunir toutes les conditions et de mobiliser tous les moyens matériels et humains que requiert son bon déroulement.

**ADRAR ET À EL BAYADH**

Les commissions de préparation de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 ont été installées mercredi dans les wilayas d'Adrar et El-Bayadh. Présidées par les walis, ces commissions regroupent les responsables des directions de l'exécutif et instances concernées par la préparation, au plan humain et matériel, de cette élection.

**TIARET**

Présidée par le wali, cette commission a pour charge d'organiser et de préparer la prochaine présidentielle, en veillant à l'adoption d'un nombre de modules pour la préparation technique de l'opération et en mobilisant tous les moyens humains et matériels requis.

APS

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

### M. Abdelmalek Sellal à Bordj Bou-Arréridj

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé mercredi une visite de travail à Bordj Bou-Arréridj au cours de laquelle il s'enquerra des projets de développement inscrits dans cette wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

Accompagné d'une importante délégation ministérielle, M. Sellal aura notamment à examiner l'état d'exécution et d'avancement de plusieurs projets de développement socioéconomique relevant des secteurs de l'habitat, de l'urbanisme, de l'industrie et de la santé. Dans la localité de Tixer où il débutera sa tournée, le Premier ministre inspectera le projet de réalisation et d'aménagement d'une zone logistique extra-

portuaire (port sec), engagé en 2013 pour contribuer au désengorgement des ports de Béjaïa et de Jijel. Il inspectera également, au POS (plan d'occupation du sol) n° 10, dit «pôle urbain Akhrouf» de Bordj Bou-Arréridj, un ensemble de 700 logements RHP (résorption de l'habitat précaire) et de 1 950 logements publics locatifs (LPL), puis visitera le parc d'attraction Nour En-Nessim, fermé depuis 1994 et qui a été rouvert au public au mois de Ramadhan dernier après des travaux de réhabilitation. Dans la zone industrielle de Bordj Bou-Arréridj, où les activités industrielles sont devenues, au fil des années, une des principales vocations, le Premier ministre mettra symboliquement en service une unité

de réalisation de panneaux solaires, relevant de la SPA Condor Electronics, ainsi qu'une usine de fabrication de produits d'étanchéité pour barrages, la Sarl Algérienne Géomembrane Mechri. M. Sellal inaugurerà également, au terme de cette visite, l'hôpital «Mère et Enfant» qui a fait l'objet d'une importante opération de mise à niveau, avant de présider, à l'université Bachir El-Ibrahimi de Bordj Bou-Arréridj, une rencontre avec les cadres et les élus locaux élargie aux représentants de la société civile pour examiner les voies et moyens permettant d'impulser une plus grande dynamique de développement dans cette wilaya.

### M. Sellal inaugure l'hôpital «Mère et Enfant»

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a inauguré mercredi dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, après remise à niveau, de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) «Mère et Enfant» du chef-lieu de wilaya.

L'établissement, entièrement réhabilité moyennant une enveloppe de 100 millions de dinars, dispose désormais, à la faveur d'une réorganisation des espaces, de 90 lits au lieu de 60 auparavant.

M. Sellal a appelé à étoffer l'encadrement de cet établissement, ainsi que de tous les autres structures hospitalières de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, d'autant, a-t-il souligné, que cette dernière disposerait bientôt (le projet est en cours de réalisation, ndlr), d'une Ecole de formation paramédicale.

Dans l'après-midi, le Premier ministre présidera, à l'Université Bachir-El Ibrahimi, une rencontre avec les cadres et les élus locaux, élargie aux représentants de la société civile, au cours de laquelle il sera débattu des voies et moyens d'impulser une plus grande dynamique de développement dans cette wilaya.

### Il n'y a pas de problème entre Malékites et Ibadites

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué mercredi à Bordj Bou Arréridj qu'il n'y a pas lieu de penser qu'un problème oppose Malékites et Ibadites à Ghardaïa. «Ne pensez pas qu'il y a, à Ghardaïa, un problème entre Malékites et Ibadites, il y a juste eu des petites altercations entre jeunes (à) même s'il existe une minorité qui veut nous faire tomber, en vain, dans le piège», a souligné M. Sellal au cours d'une réunion avec la société civile qui a ponctué sa visite de travail à Bordj Bou Arréridj. «La stabilité du pays est suprême, solide et rien ne peut l'ébranler», a affirmé le Premier ministre.

### Le Premier ministre en visite samedi dans la wilaya de Skikda

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera samedi une visite de travail dans la wilaya de Skikda, indique mercredi un communiqué du Cabinet du Premier ministre. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, «permettra d'examiner l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-économique de cette wilaya», précise le communiqué. Le Premier ministre, qui sera accompagné d'une importante délégation ministérielle, présidera des réunions de travail en présence des élus locaux et des représentants de la société civile afin de «débattre du développement de cette wilaya sous tous ses aspects», ajoute la même source.

## Investissements : Agir dans le cadre d'une approche économique et non pas administrative

### ● M. Sellal préside une cérémonie de distribution de logements sociaux

M. Sellal a instruit les responsables locaux, en marge de la mise en service d'une unité de production de panneaux photovoltaïques initiée par l'entreprise Condor Electronics, à la zone industrielle de Mecha Fatima, à l'effet de trouver un lot de terrain pour tout investissement, sans distinction de secteur ou de créneau, l'enjeu étant de créer des emplois et de mieux impulsé le développement.

«Procédez si nécessaire à des extensions des zones industrielles et des zones d'activités, mais ne refusez pas des investissements», a martelé le Premier ministre à l'adresse des autorités locales.

Au cours d'un exposé des activités du Capiptre (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier), présenté à cette occasion, il a été souligné que 72 pour des projets validés en 2013 par ce comité relevaient du secteur de l'industrie.

On a également noté, au cours de cet exposé, que huit unités industrielles sont entrées en production durant le même exercice.

Les responsables locaux du secteur ont également fait part d'un projet de création d'un pôle pharmaceutique dans cette wilaya et rappelé que les autorités locales ont donné leur aval pour la création de sept (7) nouvelles zones d'activités, en privilégiant leur implantation dans des communes déshéritées au plan économique, à l'image d'El Mansourah où une zone de 160 hectares est prévue et d'El Euch (zone de 90 ha). M. Abdelmalek Sellal avait auparavant procédé à la mise en service de l'unité de production de panneaux photovoltaïques pour l'énergie solaire construite et équipée par l'entreprise Condor Electronics.

Considéré comme l'un des leaders de

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a appelé, mercredi à Bordj Bou Arréridj, les responsables locaux concernés par le secteur de l'investissement, à agir dans le cadre d'une approche économique et non pas administrative.



l'électroménager et de l'électronique grand public, Condor Electronics entend, selon ses responsables, diversifier ses activités dans les énergies renouvelables afin de répondre à la forte demande en énergie dans la région Sud du pays. L'entreprise produira et commercialisera des panneaux solaires photovoltaïques d'une plage de puissance située entre 70 et 380 W par panneau.

Le patron de Condor Electronics a fait part, au cours d'un exposé sur la gamme des produits fabriqués par son entreprise, d'un projet de complexe de réfrigérateurs (en phase de construction) initié pour 6 milliards de dinars en partenariat avec une firme étrangère. Ce futur complexe produira 1,5 million d'unités par an dont 50

pour cent seront destinés à l'export, a-t-il affirmé, avant d'annoncer également la réalisation prochaine d'un autre complexe, aujourd'hui en phase d'étude, destiné à produire des composants photovoltaïques.

Le Premier ministre a également mis en service, dans cette même zone industrielle, une unité de fabrication de géomembranes destinées à l'étanchéité des barrages et des centres d'enfonnement technique (CET) réalisée par la Sarl Algérienne Géomembrane Mechri.

Présentée comme la seconde unité de ce genre en Afrique (une seule usine est opérationnelle en Afrique du Sud), l'Algérienne Géomembrane Mechri offre, dès son entrée en exploitation, une quarantaine d'emplois permanents.

### Il inspecte le projet de la zone extra-portuaire de Tixer

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a inspecté, mercredi, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, la future logistique extra-portuaire (port sec) implantée dans la commune de Tixer. M. Sellal, qui s'est enquis de l'avancement du chantier inscrit en 2013 pour un coût de plus de 3,47 milliard de dinars, a reçu un exposé sur la consistance de ce projet devant contribuer au désengorgement des ports de Béjaïa et de Jijel.

Il a souligné, à ce propos, la nécessité de se projeter dans l'avenir et de procéder à l'extension de la zone extra-portuaire, et rappelé la stratégie nationale visant à créer et de multiplier des pôles logistiques qui permettront de décongestionner les enceintes portuaires, de mieux desservir les différentes régions du pays et d'y impulser le développement socioéconomique. «Les extensions à réaliser au niveau des différents lots de ce projet, à entamer ra-

piedemment, devront être achevées en même temps», a insisté M. Sellal à l'adresse des responsables concernés.

Réparti sur 3 lots, le port sec comprend, selon sa configuration initiale, un terminal à conteneurs dont le terre-plein sera bétonné sur une superficie de plus de 8,5 hectares, un terminal ferroviaire de 3 voies de service (775 ml chacune) et un mur de clôture en dur d'un linéaire de 2,750 ml. Lancé en août 2013, le projet sera entièrement achevé au bout d'un délai contractuel courant jusqu'à avril 2015, selon les explications fournies sur site au Premier ministre.

Le plan de l'impact sur l'emploi, le futur port de Tixer permettra de créer quelque 300 emplois dont 277 postes permanents, en plus de 1 200 emplois indirects. Des chiffres qui seront revus à la hausse lorsque l'extension à laquelle le Premier ministre a appelé aura été réalisée et réceptionnée.

### LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

#### L'annulation de 13 documents fera l'objet d'un décret incessamment

Un décret sera promulgué «la semaine prochaine», officialisant l'annulation de 13 documents parmi ceux jusqu'ici exigés des citoyens pour leurs différents dossiers administratifs, a annoncé mercredi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en visite de travail à Bordj Bou Arréridj.

M. Sellal, qui intervenait lors d'une réunion élargie à la société civile, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, a affirmé

qu'un grand effort était déployé pour réformer le service public et qu'il s'agissait là d'une opération dont l'Etat a fait sa priorité.

Le Premier ministre a rappelé, à ce propos, qu'un ministre (M. Mohammed El Ghazi, ndlr) était chargé de poursuivre l'effort du gouvernement pour la réforme du service public et de veiller à la mise en œuvre des décisions prises dans ce sens.

**GHARDAÏA****L'UGCAA appelle les commerçants à reprendre leurs activités**

**L'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) a appelé les citoyens et commerçants de la wilaya de Ghardaïa à mettre fin à leur grève et à reprendre leurs activités.**

Dans un communiqué rendu public mercredi, l'Ugcaa «condamne toute forme de violence, d'anarchie, et d'agression criminelle contre les citoyens et les biens», appelant citoyens, commerçants et administrations «à reprendre leurs activités quotidiennes normales, et mettre fin à la grève qui, loin de régler la crise, la rendra plus complexe».

Elle exhorte également les parties en conflit «à la raison et à être à l'écoute des appels à la sagesse et au dialogue pour venir à bout de la crise fomentée», appelant les pouvoirs publics et les responsables sécuritaires à traiter ce problème «par les moyens que dicte la loi en associant société civile et notables de



la région et veiller à l'application de la loi». L'Ugcaa appelle les services de sécurité, ajoute le communiqué, «à user pleinement de leur droit constitutionnel en faisant face à la violence et aux bandes criminelles qui tentent de profiter des circonstances pour s'attaquer aux paisibles citoyens et s'en prendre à leurs biens».

L'Union appelle également son bureau de Ghardaïa «à élargir le débat et

le dialogue avec toutes les parties, à contribuer sur le terrain à l'élimination de la crise, à manifester sa solidarité avec les victimes et à prendre en charge les préoccupations des commerçants et des opérateurs économiques, tout en assurant la défense de leurs droits matériels et moraux ainsi que ceux de l'ensemble des citoyens dans le cadre des intérêts suprêmes de la patrie», ajoute encore le communiqué.

**TRANSPORT****Nécessité d'améliorer la formation des conducteurs de poids lourds**

Le Président directeur général de la filiale SNTR-Formation, M. Tahar Messaoud Nacer a souligné mercredi, à Alger la nécessité d'améliorer la formation des conducteurs de poids lourds, impliqués dans près de 20 % des accidents de la circulation routière.

«Les poids lourds sont impliqués dans près de 20 % des accidents de la circulation routière, il est important qu'une attention particulière soit accordée à la formation des conducteurs de ces véhicules a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale. M. Messaoud Nacer a plaidé, à ce titre, pour l'exigence d'un brevet professionnel et la mise en place de cycle de perfectionnement pour tous les conducteurs de véhicules lourds (camions, semi remorques et transports en commun) dont le poids excède 3,5 tonnes.

Pour le P-DG de la filiale Sntr-Formation, l'entrée en vigueur du brevet professionnel, prévu par la loi devrait permettre un contrôle plus poussé des aptitudes des conducteurs. La formation des conducteurs doit être ainsi adaptée au type de produits transportés : «Selon qu'il s'agit d'un transport de marchandises conventionnelles, ou d'un transport exceptionnel de produit dangereux, les qualifications exigées du conducteur sont différentes. Il faut, donc, aller

impérativement vers une spécialisation des profils de formation», a-t-il souligné. Concernant le respect des règles de la circulation routière, M. Tahar Messaoud Nacer a appelé à équiper tous les véhicules poids lourds et transports en commun de chronotachygraphes.

«Cet outil plus connu sous le sobriquet de mouchard est un auxiliaire utile pour les services de sécurité» a-t-il précisé. Selon ce responsable, cet équipement a une vocation dissuasive car «il a une fonction de boîte noire qui renseigne sur le comportement du conducteur pendant tout son trajet : temps de conduite et de repos, vitesse du véhicule...».

Concernant le constat d'une surcharge des véhicules lourds sur les routes, M. Tahar Messaoud Nacer a évoqué la nécessité de mettre en place des ponts bascule sur les grands axes autoroutiers en vue de contrôler le poids des véhicules concernés.

Le même responsable a déploré, par ailleurs, le fait que le parc des poids lourds soit vieillissant. «Près de 74,5% du parc de camions a plus de 20 ans d'âge» a-t-il indiqué. «En dépit de la procédure périodique du contrôle technique, une réflexion mérite d'être engagée pour retirer de la circulation les véhicules trop âgés» a-t-il encore ajouté.

**SONELGAZ****Les capacités ont dépassé 15.000 MW en 2013**

La capacité de production installée d'électricité en Algérie a atteint 15.163 mégawatts (MW) en 2013 contre 12.936 MW une année auparavant, soit une évolution de 17,3%, selon un bilan présenté mardi soir par le groupe Sonelgaz. Cette capacité a ainsi permis de couvrir une puissance maximale appelée (demande) de l'ordre de 10.464 MW, en hausse de 7% par rapport à 2012 (9.777 MW), a indiqué un cadre de Sonelgaz lors de la présentation du bilan des réalisations du groupe.

En outre, la production nationale d'électricité a évolué de 4,9% en 2013 par rapport à l'année précédente s'établissant à 56.760 GW/heure (54.087 GW/h), alors que les ventes totales (hors exportations) étaient de 45.486 GW/h contre 40.152 GW/h une année auparavant (+5,4%). L'année 2013 qui a connu le lancement du plan de renforcement des capacités de production d'électricité a été également marquée par l'acquisition, par les filiales de Sonelgaz, d'une cinquantaine d'installations et équipements de production d'électricité totalisant une puissance de 650 MW.

Il s'agit, notamment, de 32 centrales

turbines à gaz mobiles d'une puissance globale de 616 MW et de quatre (4) centrales turbines à gaz (20 MW). La mise en production de la centrale de Koudjet Draouche dans la wilaya d'El Tarf a permis, quant à elle, de mettre en place une puissance supplémentaire de 1.200 MW.

De même, la nouvelle filiale de Sonelgaz en charge des réseaux isolés du sud et des énergies renouvelables (SKTM) a, de son côté, contribué avec une puissance de près de 30 MW provenant de 13 groupes diesel, dont 12 autonomes sur site et une mobile.

Au total, 63 installations et équipements de toutes tailles de production ont été mis en service avec une capacité totale de 1.879 MW, selon le bilan de Sonelgaz. Sur le plan financier, l'année 2013 s'est soldée par un déficit de 22,61 milliards de dinars, en hausse de 157% par rapport à l'exercice précédent (8,78 milliards de DA). Cette dégradation de la situation financière est due essentiellement à «l'accentuation des contraintes financières, en dépit des facilités octroyées pour le financement des investissements et le report de cer-

taines mesures d'assainissement financier, en particulier ceux concernant le financement des programmes publics et la mise en place du statut fiscal spécifique aux sociétés du groupe», a-t-on expliqué.

En parallèle, le groupe a renforcé ses investissements en dépensant près de 400 milliards de DA contre quelque 230 milliards investis en 2012 (+74%). Ceci a permis une croissance de 9% du chiffre d'affaires du groupe qui s'établit à 222 milliards de DA contre 203,9 milliards en 2012. Concernant, par ailleurs, la production projetée en prévision de Février 2014, Sonelgaz table sur une capacité supplémentaire de 3.786 MW dont 3.446 MW provenant des réseaux interconnectés du nord, 397 MW du réseau In Salah-Adrar-Timimoun et 651 MW assurés par les réseaux isolés du sud.

Ces capacités additionnelles devraient réduire sensiblement la pression sur les moyens de production et assurer aux abonnés de Sonelgaz une alimentation régulière et surtout éviter les perturbations enregistrées au cours de l'été 2012, a-t-on souligné.

**CONSEIL DE LA NATION**  
**M. Yousfi présente un exposé sur la nouvelle loi des mines devant la commission des affaires économiques**



Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, a présenté mercredi devant les membres de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation un exposé sur la nouvelle loi des mines, indique un communiqué du Conseil. L'exposé a porté sur le contenu du nouveau cadre législatif visant la «promotion du secteur des mines en Algérie afin de répondre aux exigences du développement économique et industriel et rattraper le retard enregistré dans le secteur», précise la même source.

Le ministre a évoqué la situation du secteur des mines et ses perspectives d'évolution dans le cadre des dispositions législatives proposées. Il a également écouté les préoccupations et observations des membres de la commission, présidée par M. Abdelkader Chenini. La commission œuvre actuellement à l'élaboration du rapport préliminaire relatif à la nouvelle loi sur les mines, conclut le communiqué.

**ALGÉRIE - TUNISIE**  
**L'APAB dénonce l'instauration par la Tunisie d'une taxe sur les produits algériens**

L'Association des producteurs algériens de boissons (Apab) a dénoncé, mercredi à Alger, l'instauration par la Tunisie d'une taxe sur la consommation des produits algériens, une disposition qui donnera un coup de frein aux exportations algériennes vers ce pays, selon son président.

«Dans le cadre de la zone de libre échange avec la Tunisie, les droits de douanes ne sont plus exigés pour les produits algériens, mais l'instauration de cette nouvelle disposition bloque nos exportations», a déclaré le président de l'Apab, Ali Hamani, au cours d'une conférence de presse. L'instauration de cette taxe pour limiter l'accès des produits algériens au marché tunisien, rend l'accord de libre échange complètement «dénue de sens» et en «défaveur» de l'Algérie, a estimé l'APAB. «Le marché tunisien est un marché favorable pour les producteurs algériens de boissons. Il constitue en plus une porte vers d'autres pays principalement vers la Libye, c'est pour cela que nous revendiquons la suppression de cette taxe ou l'application du principe de la réciprocité à travers l'instauration d'une mesure similaire vis-à-vis des produits tunisiens», a ajouté M. Hamani.

Il a fait savoir que le ministère du Commerce a déjà saisi les services compétents tunisiens sur cette question, soulignant que si «cette taxe n'est pas supprimée, l'APAB saisira le Conseil national de la concurrence». «C'est une concurrence déloyale puisque les produits tunisiens qui rentrent en Algérie ne sont frappés d'aucune taxe», a-t-il dit. Le président de l'Association nationale des exportateurs algériens et membre de l'APAB, Ali-Bey Nasri a affirmé que cette taxe appliquée depuis fin 2012 «pénalise» les exportations algériennes vers la Tunisie. Cette taxe «n'est pas payée par les opérateurs tunisiens, mais plutôt prélevée à la source, à l'importation, ce qui oblige nos exportateurs à la payer», a-t-il précisé.

«Il s'agit d'un droit d'effet équivalent et pas d'un droit de douane. Cette taxe annule toute compétitivité des entreprises algériennes puisqu'elle n'est pas prévue», a soutenu M. Nasri, estimant qu'elle représente un obstacle à la liberté du commerce entre les deux pays dans le cadre de la zone de libre échange. «Nous demandons la suppression de cette taxe», a-t-il déclaré. Les exportations algériennes de boissons ont atteint 34 millions de dollars en 2013, en hausse de plus de 10% par rapport à 2012 (environ 30 millions de dollars), selon des chiffres présentés par Ali-Bey Nasri.

APS

## 3<sup>e</sup> SESSION DE LA COMMISSION MIXTE ALGÉRO-ÉTHIOPIENNE M. Lamamra à Addis Abeba

**Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, co-présidera avec son homologue éthiopien, Thedros Adhanom Ghebreyesus, les travaux de la 3<sup>e</sup> session de la commission mixte algéro-éthiopienne qui se tiendra à Addis Abeba du 24 au 26 janvier, a indiqué mercredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.**

M. Lamamra conduira, à cette occasion, une importante délégation multisectorielle composée de représentants de différents ministères et d'opérateurs économiques nationaux.

Cette session de la commission mixte algéro-éthiopienne qui intervient quelques mois après la signature à Alger d'une déclaration de par-



tenariat stratégique entre les deux pays, offrira l'occasion aux deux ministres des Affaires étrangères de passer en revue «l'état de la coopération bilatérale dans ses différents segments et d'examiner les voies et moyens de son renforcement et de son élargissement, conformément aux hautes orientations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika et du Premier ministre éthiopien, Hailé-Mariam Dessalegn», a précisé le porte-parole du MAE.

Il convient de signaler qu'au cours de cette session, les deux délégations procéderont à la signature de plusieurs accords de coopération dans différents domaines, en vue d'actualiser et d'enrichir le cadre juridique régissant la relation bilatérale, a ajouté la même source.

## ALGÉRIE-ONU L'intégration de la dimension environnementale dans les projets de logement au centre d'un entretien Teboune-Steiner

L'intégration de la dimension environnementale dans les projets de logement a été au centre d'un entretien mardi à Alger entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmajid Teboune, et le directeur exécutif du Programme de l'ONU pour l'Environnement (Pnue), Achim Steiner, indique un communiqué du ministère.

Les deux parties ont souligné à cette occasion la «nécessité de s'ouvrir aux nouvelles technologies, de promouvoir la recherche dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme, de développer les valeurs et comportements respectant l'environnement outre le renforcement du rôle de la société civile dans l'éducation environnementale», a précisé la même source.

Les deux parties ont également insisté sur le «renforcement de la concertation et la coordination dans l'élaboration des stratégies relatives à la réalisation de projets de logements raccordés à l'énergie solaire pour préserver l'environnement», ajoute le communiqué.

que. M. Steiner a pour sa part appelé à «l'approfondissement de la recherche et à l'échange de vues sur les meilleures approches à adopter dans le domaine de l'urbanisme».

Il a salué dans ce sens les «grands efforts déployés par l'Algérie pour activer les plans et programmes visant à intégrer la dimension

environnementale dans les politiques publiques nationales».

Le responsable a salué en outre le «travail de sensibilisation environnementale mené par l'Algérie» ainsi que «les efforts du secteur de l'habitat et de l'urbanisme visant la réalisation de logements décents pour le citoyen». M. Teboune

s'est, par ailleurs, félicité de la coopération fructueuse entre l'Algérie et le Pnue dans le secteur de l'habitat, de l'urbanisme, de la ville, soulignant son attachement au renforcement de la coordination entre les deux parties en matière d'utilisation des nouvelles technologies pour la préservation de l'environnement».

## ENTRETIENS ENTRE M. FERROUKHI ET LE VICE-MINISTRE CROATE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES La coopération économique au menu

Le ministre des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi, a reçu mardi à Alger le vice-ministre croate des Affaires étrangères et européennes, Jasko Klisivic, et le directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue), Achim Steiner, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, avec le vice-ministre croate, a permis de «rechercher les voies et moyens de développer la coopération économique bilatérale à travers des axes de travail concrets», notamment dans le domaine de la pêche, précise le communiqué.

Une dynamisation de la coopération bilatérale dans la pêche artisanale et de l'aquaculture est «vivement recherchée et

souhaitée» par l'Algérie et ce pays méditerranéen compte tenu des similitudes qui existaient entre les deux pays dans les activités de production dans ces filières, ajoute la même source. Par ailleurs, M. Ferroukhi s'est entretenu avec le directeur exécutif du Pnue sur les moyens de développer le travail en commun dans le cadre environnemental, notamment l'économie verte.

«L'aspect environnemental est déterminant dans l'activité de la pêche, que ce soit au niveau de la préservation de la ressource ou de la pérennité des emplois, et la nouvelle approche d'économie verte est très importante dans l'avenir de la gestion intégrée des activités de pêche d'aquaculture», lit-on dans le communiqué.

## ALGÉRIE-UE-: PROGRAMME AGROALIMENTAIRE «DIVECO» Sessions de formation à Ain Temouchent et à Oran

Trois sessions de formation dans le domaine de l'agroalimentaire sont programmées à Ain Temouchent et Oran, dans le cadre du programme de diversification de l'économie en Algérie «Diveco», a annoncé mercredi le directeur de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Ain Temouchent.

S'insérant dans le cadre de la mise en œuvre des plans de formation au profit des institutions et des acteurs des secteurs agricole et agroalimentaire en Algérie dans le cadre du partenariat algéro-européen, ces sessions se dérouleront d'ici au mois de juin prochain, a précisé M. Khaldoune Abderrahim.

La première session de formation s'articulera autour de l'application de

la méthode américaine «Hasard Analysis Critical Control Point» (Haccp), considérée comme «une démarche qualité spécifique au secteur agro-alimentaire permettant aux opérateurs algériens de se conformer à la réglementation sanitaire internationale», a-t-on ajouté. Les deux autres sessions, qui seront abritées par Oran, seront consacrées à des séances théoriques et pratiques d'analyses de qualité en laboratoires.

Ces formations de courtes durées qui regrouperont des représentants des secteurs concernés, à l'instar du commerce (qualité), de l'agriculture, de l'université, ainsi que les opérateurs, s'inséreront également dans la cadre de la mise à niveau des opérateurs économiques sur des théma-

tiques propres à l'agroalimentaire «en vue de préparer l'outil de production au passage de l'Algérie à l'OMC et à l'exécution de l'accord algéro-UE», a-t-on souligné.

A rappeler qu'une session de formation de quatre jours, consacrée aux «bonnes pratiques de l'hygiène» a été clôturée mardi à Ain Temouchent. Encadrée par des experts de l'Union européenne, cette formation a réuni des représentants de quatre wilayas (Oran, Sidi Bel-Abbès, Tlemcen et Ain Temouchent), à savoir des opérateurs économiques et des cadres des collectivités locales concernés par cette action, ainsi que des représentants du secteur agricole et des Chambres de commerce.

APS

## ALGÉRIE-LIBYE M. Bensalah reçoit le 2<sup>e</sup> vice-président du Congrès national général libyen

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a reçu, mercredi, le deuxième vice-président du Congrès national général libyen, Salah Al-Makhzoum accompagné d'une importante délégation représentant les principaux comités du Congrès libyen.

Les deux parties «ont passé en revue l'état des relations algéro-libyennes à la lumière des derniers développements survenus en Libye et examiné les voies et moyens à même d'établir des relations bilatérales nouvelles dans le domaine parlementaire et de les redynamiser en vue de l'instauration de relations durables et objectives entre les institutions des deux pays», indique un communiqué du Conseil. L'accent a été mis sur «la nécessité d'œuvrer à la promotion des relations bilatérales à la hauteur des aspirations des deux peuples à la paix et à la stabilité, importants éléments de croissance et de développement socio-économique» outre l'intensification des concertations et de la coopération pour le rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région face à la propagation du terrorisme et du crime organisé».

## Une délégation parlementaire libyenne en visite en Algérie

Une délégation parlementaire libyenne, conduite par le deuxième vice-président du Congrès national général, Salah Al-Makhzoum, a entamé mercredi une visite officielle en Algérie à l'invitation de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Cette visite de trois jours s'inscrit dans le cadre du «renforcement des relations parlementaires entre les deux pays et permettra également aux deux parties de se concerter sur les moyens de renforcer la coopération parlementaire, notamment à travers les deux groupes d'amitié», avait précisé l'APN dans un communiqué.

## Le ministre de l'Intérieur libyen aujourd'hui en Algérie

Le vice-président du conseil des ministres de l'Etat de Libye pour le développement chargé du ministère de l'Intérieur Seddik Abdelkrim effectuera à la tête d'une importante délégation du 23 au 25 janvier une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Tayeb Belaïz. Cette visite de trois jours sera mise à profit pour «examiner les voies et moyens de renforcer la coopération notamment dans les domaines de compétence du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en vue de promouvoir les échanges entre les départements ministériels des deux pays, indique mercredi un communiqué du ministère.

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS, LE D<sup>r</sup> BEKKAT-BERKANI MOHAMED, L'INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS

# SANTÉ : Bouffée d'oxygène

• 99,90% des travailleurs et de leurs familles sont des assurés sociaux

O. Larbi

**Le président du conseil de l'Ordre des médecins du service public et parapublic, du privé est d'une objectivité et d'une lucidité qui méritent d'être rapportées.**

«Nous constatons que les pouvoirs publics ont mis les moyens pour la santé, mais au bout la rentabilité est médiocre.»

### Chiffres

Il met en évidence les écarts entre les chiffres de l'OMS (organisation mondiale de la santé), la BM (Banque mondiale), le ministère de la santé, l'ONS (Office national des statistiques) et s'interroge sur leur fiabilité : «la santé publique, c'est de l'argent. La part du PIB destinée à ce secteur est de 8% au Liban, en Jordanie de 9,5%, la Turquie est à 6%. La France consacre 12% à la santé. Quand on sait qu'avec les transitions démographiques (population plus nombreuse et plus âgée) et pathologique (les maladies chroniques seront plus répandues), les coûts de santé vont exploser. La prise en charge du cancer coûte déjà 50% de la facture de santé !»

### Les ambitions de l'Algérie

«Il est de produire un modèle social. La médecine étant pratiquement gratuite et le système de sécurité sociale y participe malgré cela les hôpitaux la qualité des services est dégradée, impossible à réhabiliter.» La question posée : «Quelles sont les difficultés qui ont fait que les Algériens n'ont plus confiance dans le système de santé ? En 40 d'exercice de la médecine, j'ai vu passer 32 réformes et réformettes. On parle de réforme hospitalière plutôt que de réforme de la santé. Pourtant, le



nombre de médecins a augmenté : 55 000 soit un médecin pour 800 habitants.

Il faut une feuille de route pour le futur, mais il faut que la planification obéisse à des normes. Les professionnels de santé doivent y participer, comme les associations, les syndicats, les malades et les citoyens, des institutions publiques, dont le SDS, des finances, du commerce, de l'intérieur et des collectivités locales, de l'environnement, de la sécurité sociale. Chacun et tous ensemble solidaires et responsables c'est-à-dire pour les ministères d'assumer leur responsabilité régaliennes. Comment s'étonner qu'un foyer du paludisme se développe à Ghardaïa quand on sait que les fuites d'eau du château d'eau ont créé une mare d'eau stagnante ? Qui est responsable et doit être sanctionné ? Pourquoi le ministère du Commerce laisse entrer des marchandises impro pries à la consommation ? «La réforme de 1985 est dépassée», s'exclame, le docteur Bekkat-Berkani. \*

### Les professionnels

S'il est une chose qui préoccupe le conférencier est la formation : «Comment former un médecin, quand il vient en faculté en ayant été enseigné

en langue arabe, alors que l'enseignement est donné en langue étrangère ? Soyons clairs : la formation est réduite à la transmission d'une «littérature» médicale.

Comparativement, les médecins algériens installés à l'étranger, se sont mis à niveau dans la langue de travail et exercent honorablement leur sacerdoce.»

### Prévention

M. Bekkat-Berkani met la prévention au premier plan d'un modèle de santé, s'inquiète du retour des maladies transmissibles et focalise sur les préventions des maladies chroniques qui sont favorisées par les modes de vie, les pollutions et dégradations de l'environnement, les habitudes de consommation : obésité, diabète, HTA, maladies cardiaques, cancer du sein, de la prostate, du colon et du rectum peuvent être considérablement diminués grâce à la prévention.» La médecine n'est pas forcément une acquisition de matériel sophistiqués. Le conférencier a répété à plusieurs reprises qu'il faut rétablir entre le patient et son médecin, la relation de confiance nécessaire. Quand on parle vrai, comme ce président du conseil de l'Ordre, il est évident que les retombées seront positives.

## Une feuille de route et des assises de la santé

Said Abjaoui

«La santé en Algérie, perspectives et avenir». La santé selon une approche globale qui ne met pas en relation exclusivement le malade et son médecin. C'est le thème de la conférence-débat animée par le président du conseil de l'Ordre des médecins, le Dr Bekkat-Berkani Mohamed, au siège du forum du quotidien DK NEWS.

Le droit à la santé, une santé définie globalement et placée dans un environnement dont toutes les composantes auront pour finalité de concourir à la garantie que ce droit soit consacré. Le droit à la santé inclut le droit à la nutrition équilibrée, à l'eau potable, à la médecine, à l'accès aux médicaments. Le droit à l'accès aux médicaments ? Le droit à la permanente présence des médicaments, avec un encouragement à la production locale. En conséquence, c'est la production locale qui devrait bénéficier de la suppression de la TVA et pas l'importation.

Pour le docteur Bekkat, le constat est fait. Les pouvoirs publics ont mis beaucoup de moyens dans la santé, beaucoup d'argent, ce qui n'explique pas qu'il y a contradiction avec les résultats. Beaucoup d'argent, donc normalement meilleure santé et plus grande rentabilité. Il est certain que le médicament deviendra de plus en plus cher, notamment celui qui est dépensé dans les soins du cancer qui est la maladie du siècle avec 40 000 nouveaux cas de cancer par an. Si on tente une comparaison internationale, on trouve que chez nous, 6% du PIB est consacré à la santé, la Jordanie dépense pour la santé 9% du PIB, la Turquie dépense 6,7% du PIB, le Liban un peu plus de 8%. La France dépense 12% du PIB. L'ambition de l'Algérie est de réussir à adopter le modèle français. Les Etats-Unis ont dernièrement, et uniquement dernièrement, introduit chez eux le modèle qui consiste à assurer la protection sociale à 60 millions d'américains qui n'en bénéficiaient. C'est une révolution pour les américains alors que pour l'Algérie, 99,90% des travailleurs et de leurs familles sont des assurés sociaux. Le ministère de la Santé prend en charge comme étant de ses missions la réforme de la santé publique qui a vu le nombre de médecins augmenter avec celui des populations dans un contexte de transition pathologique et d'émergence de maladies nouvelles. Les Algériens mangent mieux aujourd'hui, mais ils mangent mal, avec pour implication l'obésité qui commence à proliférer en même temps qu'apparaissent des maladies inhérentes aux grandes concentrations des populations et à l'augmentation de l'espérance de vie de 75 ans pour les hommes et 81 ans pour les femmes.

Il faudrait une feuille de route et s'y conformer en établissant des assises de la politique de santé en direction des populations précises. Les assises de la santé doivent être animées par des médecins et auxquelles auront à participer des associations de la société, celles des malades, l'administration multiple, etc., et auront à répondre aux questions «quoi et comment faire ?», «quel hôpital» pour Alger, qui compte 3 millions d'habitants, quelle administration également quand on observe que le personnel encadrement ne change pas reproduisant l'échec ou l'insuffisance. Les lois sont «ultra vieilles» et induisent des contradictions. La tendance est à l'écoute des grandes déclarations des pays étrangers alors que les modèles ne sont pas superposables, d'où les inévitables erreurs. Les rapports sont transmis au gouvernement qui les examine en conseil de gouvernement consacré à la santé.

Concernant les dépenses du secteur public relatives à la santé (on oublie pas que nous sommes des cotisants) il faudrait rendre le secteur public prépondérant et sortir du curatif en investissant dans la prévention. Prévenir le cancer est beaucoup moins coûteux que de le traiter une fois qu'il a métastasé. Le coût de la santé est l'amélioration de celle-ci sont au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Il est urgent de former un personnel infirmier à affecter aux urgences et renforcer la démocratie dans la santé à savoir l'accès aux soins des malades. Il faudrait également moderniser les comportements en médecine et s'élever contre le charlatanisme. Aux Etats-Unis, l'agence médicale interdit toute méthode médicale qui ne correspond pas à la médecine enseignée dans les facultés de médecine. Le Dr Bekkat met en contradiction la langue enseignée dans les lycées et la langue enseignée dans les facultés de médecine et affirme qu'il s'agit de littérature. Les étudiants n'ont pas été préparés à la langue française alors que nos lycées peuvent s'en tirer en allant en France pour étudier en passant d'abord par un stage de formation à cette langue en trois mois seulement.



## LA LUTTE CONTRE LES MALADIES TRANSMISSIBLES ET CHRONIQUES DOIT SE FAIRE PAR LA PRÉVENTION «L'atout prévention»

Le président du conseil national de l'Ordre des médecins, le Dr Mohamed Bekkat-Berkani, a insisté mercredi sur l'importance de la prévention primaire et secondaire dans la lutte efficace contre les maladies transmissibles et chroniques et leurs complications. «La prévention est le meilleur moyen d'éviter certaines maladies transmissibles et chroniques et leurs complications. Il est donc nécessaire de prévoir une politique sanitaire axée sur la prévention primaire et secondaire», a indiqué le Dr Bekkat-Berkani lors d'une conférence-débat organisée au forum du quotidien DK News. La prévention primaire vise à assurer aux citoyens une bonne hygiène générale de l'environnement, par l'éradication des décharges publiques, la réduction du taux de monoxyde de carbone et dioxyde de carbone dans l'air et l'assèchement des marées d'eau dans les villes du sud du pays, a précisé le spécialiste. Pour assurer une bonne alimentation, le Dr Bekkat-Berkani a recommandé le renforcement du contrôle sur les produits alimentaires importés de certains pays étrangers, précisant que dans la plupart des cas, ces aliments démeurent «très nuisibles» à la santé publique. S'agissant de la prévention secondaire, le même intervenant a appelé à l'amélioration des conditions de dépistage des cancers, notamment celui du sein qui représente 30 % de l'ensemble

des cancers en Algérie. Il a rappelé, dans ce contexte, que les femmes devraient se faire systématiquement dépister tous les deux ans, à partir de 40 ans, et que les structures de santé devraient hiérarchiser les soins et s'organiser pour pouvoir répondre à cette demande. Pour ce même spécialiste, l'ensemble des conditions humaines et matérielles sont «réunies» en Algérie pour une prise en charge «correcte» des malades. S'exprimant sur la pénurie conjoncturelle des médicaments, le Dr Bekkat-Berkani a estimé qu'il était «nécessaire» d'encourager la synthèse locale de génériques par l'aide à l'investissement, ajoutant que la production locale de molécules permettrait de prévenir les manques et d'assurer des stocks de médicaments.

Au sujet du remboursement des médicaments, il a appelé à l'application des règles et tarifs universels par la Sécurité sociale, pour une «meilleure homogénéisation» dans le taux des remboursements. Le président de l'Ordre des médecins a souhaité, par ailleurs, la création d'un conseil interministériel composé de membres du ministère de la Santé, du Travail, des Finances et de la Solidarité, pour «traiter des questions urgentes du secteur et trouver des solutions idoines».

APS

## TINDOUF 600 millions de DA pour la réalisation de projets agricoles

Une enveloppe de plus de 600 millions de DA puisée du programme du fonds spécial de développement des régions du sud du pays a été réservée pour la concrétisation de projets agricoles dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce programme de développement dans le secteur agricole, actuellement en phase de préparation des cahiers de charges, vise la promotion des oasis et des capacités de leurs productions, ainsi que l'encadrement des programmes agricoles, a-t-on indiqué. Dans ce cadre, quatre programmes ont été attribués pour la réalisation de 8 forages dans les pérимètres de Oued Mehia et Gueraïr El-Harth, de projets d'irrigation par système de goutte à goutte pour 200 ha de palmeraies, en plus de l'installation d'une centaine de serres, a ajouté la même source. Le même programme assure un encadrement des programmes agricoles, le raccordement à l'électrification rurale, la réalisation d'autres forages ainsi que des bassins d'irrigation. Les responsables du secteur soulignent que des critères et conditions de bénéfice de ces programmes doivent être imposés aux bénéficiaires, afin d'assurer une efficience de ces investissements et d'assurer une promotion de la production dans cette wilaya du sud du pays.

Un accord a été conclu avec les responsables de Sonelgaz concernant le raccordement à l'électrification rurale sur 5 km, dont les travaux ont débuté ce mois, en plus d'une enveloppe de 100 millions de DA réservée au renforcement de l'énergie électrique dans plusieurs pérимètres agricoles souffrant de la faiblesse du courant électrique, selon la même source.

Concernant le programme complémentaire de soutien à la croissance, la DSA fait état d'une enveloppe de 450 millions de DA consacrée à l'exécution de deux opérations à lancer prochainement, l'une concernant l'étude et la réalisation de 50 km de pistes agricoles (300 MDA), et l'autre l'électrification rurale (150 MDA).

## BATNA Mise en terre de près de 3 000 plants d'arbres

Une campagne de plantation de 2.970 arbustes de différentes espèces vient d'être lancée dans la wilaya de Batna, a indiqué dimanche à l'APS un cadre de la conservation des Forêts. Le chef du service de la protection de la faune et de la flore, M. Othmane Briki, a précisé que la conservation des forêts a mobilisé d'importants moyens matériels et prévu des essences qui correspondent à la nature de chaque site retenu. «Au total, ce ne sont pas moins de douze endroits qui seront touchés durant cette campagne, à travers les communes de Ghassira, d'Inoughissen et de Barika», a-t-il ajouté, précisant que les localités de Tifefal, Ghoufi et Kef Laârouss sont les sites concernés par cette opération dans la commune de Ghassira (1.420 plants), 230 plants sont prévus au bord des routes menant vers Teniet Tabââlit (Inoughissen) tandis que 1.320 arbustes seront plantés dans la commune de Barika et sur le long de la route nationale (RN) n° 28. De nombreux citoyens bénévoles, des travailleurs de différents secteurs et des élèves des établissements scolaires ont pris part à cette action baptisée «reboissons ensemble un arbre pour chaque citoyen», initiée par l'organisation nationale de protection de l'environnement et d'échanges touristiques et l'Armée nationale populaire (ANP) qui visent la plantation de 39 millions d'arbustes à travers le pays.

## SELON LE WALI DÉLÉGUÉ DE BARAKI 17 nouvelles écoles dans la circonscription

**La circonscription administrative de Baraki a bénéficié de dix-sept nouveaux groupements scolaires dont les travaux de réalisation seront entamés «dans les meilleurs délais possibles», a affirmé le wali délégué de Baraki, Mohamed Dahmani.**

Ces projets de nouvelles écoles primaires seront répartis sur les trois communes de la circonscription : Sidi Moussa, les Eucalyptus et Baraki, a précisé M. Dahmani en recevant une délégation de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qui enquête sur la situation des écoles de la wilaya en prévision de la tenue d'une conférence sur les états généraux du secteur à Alger.

M. Dahmani a déploré le retard accusé dans la réalisation de certains projets d'écoles dans sa circonscription pourtant inscrits en 2008, précisant que les communes sous sa tutelle disposent au total de 80 écoles primaires, 44 cantines scolaires, 28 CEM et 9 lycées.

Il a expliqué ce retard par la «défaillance» des bureaux d'études, certaines initiatives «inadéquates» prises par les APC et l'intervention de plusieurs parties dans la gestion des projets et des équipements (APC, wilaya déléguée et la wilaya à travers plusieurs directions). Le wali délégué a sollicité l'aide de l'APW afin de renforcer les moyens de transport scolaire au profit des élèves de cette localité Est de la capitale qui ne disposent actuellement que de 15 bus. «C'est très peu», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Dahmani a avoué l'état déplorable des établissements scolaires de sa circonscription, dont une partie a été visité lundi par la délégation de l'APW conduite par le président de la commission de l'éducation de l'Assemblée, Mo-



hamed Tahar Dilmi. «Les conditions de scolarité dans certains établissements de la circonscription sont très difficiles. Il y a des écoles où je ne permettrai jamais d'inscrire mes enfants», a-t-il soutenu, soulignant que sa priorité est de garantir l'hygiène dans et aux alentours des écoles. La quasi-totalité des établissements inspectés par la délégation de l'APW souffrent de la présence de décharges sauvages, notamment le CEM Mahmoud-Ramdane des Eucalyptus où un espace de 800 m² est occupé depuis plus de 15 ans par le mobilier usager, entre autres.

Les élus ont également constaté que plusieurs établissements comme le lycée Rabah Amrani et le CEM Mouloud-Daoud de Sidi Moussa, manquent d'infrastructures pour le sport scolaire alors qu'ils disposent de terrain inexploités de 3 000 m² chacun. À l'école primaire Omar-El Aqab de Sidi Moussa, ils ont pris note des désagréments provoqués par des travaux de réaménagement dont le chantier a été installé, selon le directeur, depuis le 15 juin 2013. Dans la commune des Eucalyptus, ils ont appris que l'APC dispose d'un programme de reconstruction en dur de cinq vieilles écoles en préfabriqué situées au chef-lieu (deux écoles), à Château-Rouge, Cherarbe et Kourifa. Dans ce

dernier quartier de 70 000 habitants, soit l'équivalent de la population de la commune d'Alger centre, l'APC prévoit l'inauguration de deux écoles primaires en fonction du déroulement des opérations de relogements annoncées par la wilaya.

Lors de leur rencontre avec le wali délégué, la délégation de l'APW a demandé la prise en charge urgente des problèmes du nouveau lycée de Ramdhania des Eucalyptus, inauguré en 2012.

Ce lycée, qui compte 775 élèves, n'a ni chauffage ni cantine parce qu'il n'est pas encore alimenté en gaz de ville du fait des réserves émises par la Sonelgaz concernant l'absence de clôture, a signalé la direction dans un rapport remis à la délégation. Le même rapport signale l'absence des équipements de base dans les laboratoires, la salle de sport, la bibliothèque et la cantine du lycée où la direction s'inquiète des intrus qui y accèdent à travers la petite clôture cinglant l'établissement et y passent même la nuit.

Les élus ont également demandé à ce qu'on mette fin au provisoire qui dure depuis 2009 à l'annexe du CEM Mohamed-Bouras du chef-lieu de Baraki où des centaines d'élèves étudient dans une ancienne salle de sport réaménagée en classes dépourvues de chauffage.

## TISSEMSILT - HABITAT Vaste programme dans l'Ouarsenis

### ABED MEGHIT

La préoccupation des citoyens des douars constitue aujourd'hui l'une des actions primordiales des autorités de la wilaya au même titre que l'habitat rural dont un vaste programme a été lancé pour rattraper le retard qu'il accusé la wilaya durant les années précédentes, dont la wilaya de Tissemsilt a bénéficié d'un programme environ de 23 000 logements ruraux dont 15 000 ont été réalisé, 5 000 en cours de finitions et 3 000 en cours de lancement.

Le programme s'est articulé dans sa première phase, autour de la préparation des conditions nécessaires au retour des populations rurales. Le programme multisectoriel qui fait l'objet d'une analyse et d'une évaluation périodique, s'est traduit en outre par la mise en place des commodités requises pour la réinstallation des populations rurales.

Par ailleurs un retour des citoyens a été concrétisé, ou la population de la zone rurale a pris l'initiative et le courage de consacrer son travail de la terre. Signalons que toutes les zones rurales (douars) ont bénéficié de plusieurs programmes. L'amélioration

des conditions de vie des populations en vue de leur fixation sur leurs terres nécessite des moyens importants.

Aussi la wilaya de Tissemsilt met en avant une stratégie de développement de l'emploi au profit d'une population jugée démunie et pauvre. Les différentes actions entreprises à travers la wilaya de Tissemsilt visent les objectifs précis. Elles portent sur le reboisement, le repeuplement, le développement agricole et rural, la mobilisation des ressources hydrauliques, la mise en valeur, la lutte contre l'érosion, la reforestation et l'entretien des massifs forestiers etc.

... Entre autres objectifs visés, il y a lieu de citer la stabilité des citoyens dans leurs lieux d'origines, la création d'emploi, l'amélioration des revenus des populations et le désenclavement.

Par ailleurs, la commune d'Ammari a réalisé, au cours de ces trois dernières années, un total de 830 logements dans le cadre de l'aide à l'habitat rural. Sur l'ensemble du programme alloué à cette commune depuis 2011, 424 autres unités restent à lancer.

Ce freinage dans les objectifs de concrétisation des programmes étant lié à différentes causes telles que l'absence de documents au niveau des demandeurs de logements mais également et surtout à l'insuffisance des moyens de réalisation.

## AÏN DEFLA

## 50 000 alevins de carpe argentée lâchés dans le barrage de Ouled Mellouk en 2013

Quelque cinquante mille (50 000) alevins de carpe argentée ont été lâchés au niveau du barrage de Ouled Mellouk (Aïn Deffa) durant l'année 2013, a-t-on appris mardi auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Cette opération, visant la pérennité des

ressources halieutiques, a contribué au développement de l'aquaculture au niveau de la wilaya, a indiqué la même source. Dans le cadre de l'intégration des secteurs de la pêche et de l'agriculture, 6 bassins destinés à l'irrigation des cultures ont été, par ailleurs, pourvus de 10 000

alevins, a-t-on précisé. Des opérations similaires auront lieu durant l'année en cours, a ajouté la direction de la pêche, faisant remarquer que l'eau dans lequel baigne le poisson contient des matières organiques très bénéfiques pour l'agriculture.

ALGER

## Les auteurs d'un crime crapuleux arrêtés

A.Ferrag

**En janvier 2014, la cour criminelle a eu à statuer sur une affaire de meurtre impliquant deux amis : Rachid et Brahim tous deux âgé de 32 ans, sur Kamel, âgé de 50 ans.**

Le crime a eu lieu à l'intérieur d'un local commercial où la victime a subi de graves violences physiques. Kamel a été grièvement blessé à l'arme blanche par des malfaiteurs qui voulaient lui voler son argent. En tentant de leur résister, le malheureux a reçu plusieurs coups de couteau et succombé à ses blessures avant que les deux complices ne s'emparent de la caisse.

Notons que les présumés auteurs du crime, en l'occurrence Rachid et Brahim, ont alerté eux-mêmes les éléments de la police faisant croire à une découverte macabre. Cependant, une judicieux enquête menée par les éléments de la police judiciaire a permis d'identifier et de procéder à l'arrestation de Rachid et Brahim. Il furent arrêtés pour homicide volontaire avec



prémeditation, de vol qualifié et de menace à l'arme blanche. Présentés au parquet, les accusés commencent à nier les faits avant d'être confondus par les témoins qui les avaient vus sortir du local.

Devant tant de preuves, les accusés passent aux aveux et racontent les circonstances de leur crime. Ils ont tué Kamel afin de lui prendre son argent. Le représentant du ministère public insiste sur la gravité des faits et dresse un dur

réquisitoire à l'encontre des deux accusés. La cour ne doit faire preuve d'aucune clémence à l'égard des mis en cause, et requiert la peine capitale en vertu des articles 254, 257, 261 et 30 du code pénal.

L'avocat de la défense plaide les circonstances atténuantes. Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, Rachid et Brahim sont condamnés à 20 ans de réclusion criminelle.

SÉTİF

## Gaz brûlés : un couple décède par asphyxie

Un couple a été retrouvé mort, lundi soir, asphyxié par des gaz brûlés, en son domicile sis rue Mohamed-Boudoukha, au chef-lieu de la wilaya de Sétif, a-t-on appris, mardi, auprès de la protection civile.

Les victimes, âgées de 60 et de 73 ans, n'ont pas survécu à l'inhalation de gaz brûlés provenant d'un appareil de chauffage defectueux, a précisé le lieutenant Ahmed Lamamra, chargé de la communication et de l'information au sein de la protection civile. Les corps sans vie des deux per-

sonnes ont été découverts par des voisins qui ont aussitôt informé les services de ce corps constitué dont les éléments ont réussi à sauver leur fille de 24 ans d'une mort certaine, selon la même source.

Evacuée en urgence vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour, elle est aujourd'hui hors de danger après avoir reçu les soins nécessaires.

Selon les constatations des éléments de la protection civile, l'absence d'aération serait à l'origine de cet accident.

SELON LA PROTECTION CIVILE

## 4324 interventions en 3 jours

Durant la période du 20 au 22 janvier 2014, arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 4324 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité, etc.

«Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés par nos secours dont 08 accidents les plus mortels ayant causé le décès de 10 personnes et 08 blessées, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières».

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tlemcen, avec un accident de circulation qui a causé le décès à 02 personnes et 01 blessée, suite à une collision entre 03 véhicules légers survenue sur la RN 07, commune Béni Mestar. En outre,



les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 07 personnes asphyxiées par le monoxyde de carbone, 06 personnes à Sétif, 01 personne à Djelfa, par contre 03 personnes sont décédées par asphyxie, 02 personnes au niveau de la wilaya de Sétif par le gaz, et 01 autre personne est décédée par asphyxie par le gaz butane au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour éteindre 06 incendies urbains, industriels et divers au niveau des vilayats de Bordj Bou Arréridj, Ouargla, Alger, Chlef, Biskra et Mostaganem, ayant causé le décès d'une personne au niveau de la wilaya d'Ouargla suite à un feu déclaré dans une habitation et 01 enfant a été brûlé au niveau de la wilaya d'Alger.

EL-OUED

## 6 personnes arrêtées pour détention et commercialisation de stupéfiants

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation de six (06) individus pour détention et commercialisation de stupéfiants à El Oued, indique mardi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Les gendarmes de la section de recherche d'El Oued ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Meghaier, six personnes pour détention et commercia-

lisation de stupéfiants, dont cinq ont été placées sous mandat de dépôt et la sixième sous contrôle judiciaire, précise la même source.

Les gendarmes de la brigade d'Oum Touyour, agissant sur renseignements, ont interpellé une personne à bord d'une véhicule 4x4 en possession d'un quintal et 300 grammes de kif traité et la somme de 190 millions de centimes. «En vertu des autorisations d'exten-

sion de compétence et de mandat de perquisition, les gendarmes de la section de recherche d'El Oued ont interpellé cinq complices et saisi, dans les domiciles de deux d'entre eux à Tlemcen et Ouargla, les clés de contact d'un véhicule de marque Toyota, des copies d'un permis de conduire et d'identité nationale, et un camion de marque Isuzu», ajoute la même source. APS

## TISSEMSILT Bilan annuel de la DCP

Abed Meghit

Dans le cadre de leur lutte contre la fraude et la préservation de la santé publique, les agents de contrôle des pratiques commerciales et de la qualité de la DCP de la wilaya de Tissemsilt, ont enregistré durant l'année 2013 pas moins de 13 559 interventions effectuées par les brigades internes relevant des pratiques commerciales (7 101 interventions) et 6 458 interventions pour la répression des fraudes et la qualité ayant permis de dresser 1 636 PV devant à des poursuites judiciaires, pour défaut d'affichage des prix, défaut de registre du commerce, défaut de facturation, pratiques commerciales illicites et pratiques commerciales frauduleuses. Il a été procédé à la fermeture administrative de 179 locaux commerciaux pour diverses infractions, telles que le défaut d'hygiène, la vente de produits impropres à la consommation et tricherie sur la qualité.

Des mesures conservatoires qui se manifestent sous la forme d'opérations de saisie ont été également opérées par les agents de la DCP, concernant différentes marchandises non conformes à la réglementation en vigueur, évaluées à 616 636 395,86 DA, comme chiffre d'affaires non déclaré (fraude fiscale), couvrant 1 387, 513 kg de produits saisies.

Par ailleurs, des opérations de prélèvement ont été effectuées et acheminées vers le laboratoire pour analyse microbiologique et physicochimique.

La DCP s'active sur le terrain, dans le cadre de l'application des textes en vigueur régissant le secteur du commerce, tout au long de l'année, au contrôle pour prévenir le citoyen contre toute épidémie ou intoxication.

## BORDJ BOU ARRÉRIDJ Arrestation d'un trafiquant



de psychotropes

Mouad B.

Les éléments de la brigade de lutte contre la drogue de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arréridj, intrigués par le train de vie d'un chômeur très connu des services, répondant aux initiales D.B., âgé de 35 ans, de se mettent à ses trousses.

La filature donne de résultats probants. Elle permet de mettre hors d'état de nuire le leader en possession de 701 comprimés de psychotropes, de 30 flacons de Rivotriple, des ordonnances et une somme d'argent. Al l'issue de son

## ONU

## L'épidémie choléra en Haïti va empirer si on n'améliore pas la prévention

**L'ONU a averti que l'épidémie de choléra en Haïti risquait d'empirer et de gagner d'autres pays si on ne réunissait pas des fonds supplémentaires pour la prévention.**

Le coordinateur de la lutte contre le choléra en Haïti, Pedro Medrano, a précisé mardi «une situation très grave» si on n'investit pas massivement avant le début de la saison des pluies, en mai, pour acheter des antibiotiques ou des cachets pour purifier l'eau et pour embaucher du personnel.

L'épidémie a fait plus de 8.330 morts depuis octobre 2010 et a infecté plus de 680.000 personnes. Une enquête des Centres américains de prévention et de contrôle des maladies a conclu en juin 2011 que le choléra avait été introduit par des Casques bleus népa-



lais dont les déjections avaient pollué une rivière au nord de Port-au-Prince.

Quelque 65 000 nouveaux cas ont été recensés en 2013, le chiffre le plus faible depuis le déclenchement de l'épidémie, mais plus de 550 personnes infectées sont mortes, selon l'ONU.

M. Medrano a ainsi averti, selon l'AFP, que «si le financement n'augmentait pas, le

nombre des cas pourrait doubler en 2014 et le bilan des morts quadrupler». «Si nous ne faisons pas les investissements nécessaires maintenant, il y aura cette année peut-être 180.000 cas supplémentaires et jusqu'à 2.000 décès», s'est-il alarmé. La souche de choléra présente en Haïti, originaire de l'Asie du Sud, a déjà été signalée au Mexique, à Cuba et en République

dominicaine où elle a provoqué quelques décès. Un seul cas de choléra apparut dans un port du Pérou dans les années 1990 a suffi pour répandre la maladie dans 18 pays d'Amérique latine et faire 10.000 morts, a rappelé le haut responsable de l'ONU.

L'ONU a lancé un appel de fonds de 2,2 milliards de dollars sur dix ans en faveur de Haïti, un pays de 10 millions d'habitants parmi les plus pauvres du monde, mais il faut rassembler 400 millions de dollars sur deux ans pour maîtriser l'épidémie et améliorer les infrastructures afin de prévenir un retour du choléra, a-t-il estimé. «C'est essentiel et on ne peut pas attendre 10 ans pour s'occuper de tout le pays. Il faut investir massivement dans la purification de l'eau, l'assainissement, les toilettes», a-t-il affirmé.

## CHINE

## 540 millions de Chinois ont leurs cartes de sécurité sociale

Le vice-ministre des Ressources humaines et de la Sécurité sociale, Hu Xiaoyi, a annoncé mardi que 540 millions de Chinois, soit environ 40% de la population du pays, possédaient leurs cartes de sécurité sociale, qui leur ont été distribuées pour faciliter les services médicaux et autres services de sécurité sociale, rapporte la presse locale.

Hu Xiaoyi a ajouté que le nombre de cartes de sécurité sociale devrait atteindre 650 millions d'ici la fin de 2014.

Le pays vise à émettre 800 millions de cartes de sécurité sociale à la fin de 2015, afin de couvrir environ 60% de sa population totale, selon le 12e Plan quinquennal de la Chine (2011-2015).



## USA

## Un mort dans une fusillade sur un campus universitaire

Une personne a été tuée mardi lorsqu'un homme armé a ouvert le feu dans une classe sur un campus universitaire américain, a annoncé la police.

Le suspect, qui a été arrêté, a pénétré dans une salle de classe de l'Université Purdue, dans l'Indiana (nord) et a ouvert le feu, tuant une personne, a rapporté le service de police de l'université. Il pourrait s'agir d'un assassinat, selon les autorités. «Nous sommes en pleine enquête», a déclaré John Cox, le chef de la police. Ni l'identité de la victime, ni celle du suspect n'ont été dévoilées. Près de 40 000 étudiants sont inscrits à l'Université Purdue.



## EXÉCUTION

## Un juge du Texas rejette la demande de sursis d'un Mexicain

Un juge fédéral du Texas (sud) a rejeté mardi soir la demande de report de l'exécution d'un Mexicain, prévue mercredi, en dépit des protestations des gouvernements américain et mexicain arguant de violations du droit international.

Edgar Tamayo Arias, 46

ans, doit être exécuté par injection létale mercredi à 18h00 (23h00 GMT) dans la chambre de la mort de Huntsville, au Texas.

Il a été condamné à mort pour le meurtre d'un policier en 1994 à Houston. Son cas a soulevé moult protestations et interventions diplomatiques,

politiques et judiciaires, car le condamné n'avait pas été informé à temps de ses droits consulaires, en violation de la Convention de Vienne.

Cette Convention, ratifiée par 175 pays dont les Etats-Unis, stipule que tout ressortissant étranger doit pouvoir informer son Consulat et

recevoir l'assistance des représentants consulaires, après avoir été au préalable avisé de ces droits. Le juge fédéral Lee Yeakel a rejeté la demande de sursis des avocates de M. Tamayo et la révision de son dossier, demandée par la Cour internationale de justice dès 2004.

## INONDATIONS Treize morts et 4 000 déplacés suite aux inondations dans la province de Java



Treize personnes sont mortes et 4.000 autres ont été déplacées en raison des inondations causées par plusieurs jours de pluies diluviales dans le district de Kudus de la province indonésienne de Java central, a-t-on indiqué de source officielle.

«Les inondations de grande ampleur causées par plusieurs jours consécutifs de pluies diluviales dans le district de Kudus de la province indonésienne de Java central ont contraint plus de 4 000 personnes à fuir leurs foyers, et les glissements de terrains ont déjà fait 13 morts», a déclaré P. Jumadi, le chef de l'agence du district chargé de la gestion des catastrophes naturelles.

Lundi, huit personnes ont péri et plus de 60.000 autres ont été déplacées dans la capitale Jakarta, également en raison des inondations.

Plus tôt, les autorités indonésiennes avaient indiqué que vingt trois personnes étaient mortes dans les inondations et éboulements de terrain provoqués par de fortes pluies qui s'abattent sur le pays depuis des jours.

L'Indonésie, un immense archipel à cheval sur l'équateur, est régulièrement frappé par des inondations et glissements de terrain, dont les conséquences sont aggravées par la déforestation, en particulier lors de la saison des pluies qui s'étend approximativement de décembre à avril.

## TECHNOLOGIES MOBILES

## La Corée du Sud s'attèle à la 5G

La Corée du Sud a annoncé mercredi un projet de 1,1 milliard d'euros pour la mise en place d'un réseau de cinquième génération (5G) permettant le téléchargement d'un film en une seconde. Le ministère de la Science s'est fixé une échéance à six ans.

«Nous avons aidé à la croissance du pays avec la 2G dans les années 90, avec la 3G dans les années 2000 et la 4G aux alentours de 2010. Il est temps à présent de se mettre en mouvement pour développer la 5G», a indiqué le ministère dans un communiqué.

«Des pays en Europe, la Chine et les Etats-Unis ont redoublé d'efforts pour développer la technologie de la 5G (...) et nous pensons qu'il y aura une énorme concurrence sur ce secteur dans quelques années», a-t-il ajouté.

Les connexions internet de cinquième génération sont un millier de fois plus rapides que les services de 4G. Selon le projet du gouvernement, un service test sera mis en place en 2017, avant d'être commercialisé en décembre 2020. Le ministère estime que l'installation du réseau générera 331 milliards de wons de chiffres d'affaires pour le secteur des équipements télécom.



**Ce que Bugeaud a dit sur l'Emir Abdelkader**

« Bon nombre d'historiographes et d'historiens ont souligné avec force que la personnalité de l'Emir Abdelkader a largement rayonné pendant le XIX<sup>e</sup> siècle tant par le long combat qu'il mena contre l'invasion française que par les rapports humains et amicaux multiples avec des personnalités qui n'appartenaient pas forcément ni à sa race ni à sa religion. A savoir que l'illustre personnage marqua son époque, impressionna tous les hommes qui l'avaient côtoyé et nous n'exagérons point si nous proclamons qu'Abdelkader n'a eu son égal ni parmi ses contemporains ni parmi ceux qui lui ont succédé à nos compatriotes – universitaires de surcroît – qui se hasardent éfrontément à comparer l'Emir Abdelkader à certains chefs d'Etat de l'Algérie indépendante. »

Cette confirmation est confortée par le fait que dans l'histoire de l'humanité et des hommes, il est rare de découvrir qu'une seule personne puisse réunir un si grand nombre de qualités et de vertus qui feront d'elle une personnalité exceptionnelle.

L'Emir Abdelkader nantit d'une très vaste culture que lui fit prodiguer son père cheikh Mohieddine et animé d'une foi exemplaire, eut beaucoup d'ascendant sur ses propres compatriotes mais ne manqua pas non plus d'impressionner ses adversaires également.

Le plus farouche d'entre eux, le général Bugeaud, se rendant à l'évidence vanterai les qualités de l'Emir Abdelkader en ces termes : « Abdelkader était un homme de génie... ; certainement l'une des plus grandes figures historiques de notre époque... ; c'est un ennemi actif, intelligent et rapide, qui exerce sur les populations arabes le prestige que lui ont donné son génie et la grandeur de la cause qu'il défend ; c'est beaucoup plus qu'un préteignant ordinaire, c'est une espèce de prophète ; c'est l'espérance de tous les musulmans fervents » (Charles-Henry Churchill, *La vie d'Abdelkader*, Londres, 1867, p.36. Introduction en français de Michel Habart, 1991).

Les aveux de celui qui n'eut pas le bonheur de vaincre et de capturer l'Emir Abdelkader – le général Bugeaud fut destitué en juillet 1847 – sont puisés dans des conversations strictement privées et n'ont jamais fait l'objet d'écrits rendus publics. Les officiers français – à toutes les époques de la colonisation – n'ont jamais été favorables à révéler à l'opinion publique le comportement d'Abdelkader tant dans les rapports guerriers que dans les relations diplomatiques avec ses adversaires français. C'étaient des rapports d'un homme loyal, d'un humaniste, d'un homme de paix – le recours à la violence lui fut imposé – qui œuvrait pour le rapprochement des peuples même s'ils sont différents par la race ou par la religion.

L'historiographie et l'histoire officielle française furent malheureusement avares en éloges envers un homme qui fut sans conteste une légende vivante. Bien au contraire, tout fut mis en œuvre pour discrediter la personnalité de l'Emir Abdelkader.

Les aveux de Bugeaud cités plus haut ne sauraient être des déclarations de complaisance. Le maréchal de France a combattu férolement le disciple d'Ibn Arabi – grand maître soufi – et combien espérait-il le tuer

dans un combat ou en faire un prisonnier pour conquérir les honneurs de Paris. Ça ne peut pas être un témoignage de sympathie, quand nous savons que Bugeaud mobilisa une très forte armée en la dotant d'un gigantesque arsenal pour venir à bout d'une résistance qui s'éternisait en Algérie.

**Ce que Louis Veullot a dit sur l'Emir Abdelkader**

L'invasion française avait mobilisé tous les moyens : soldats – évidemment – armement, topographes, chroniqueurs, artistes-peintres (eh oui !), médecins, journalistes (re- évidemment). Armada multiforme destinée à soumettre l'Algérie à la puissance coloniale.

A propos de journalistes, il faut rappeler que la presse parisienne préparait l'opinion publique à une invasion en Afrique. Honoré de Balzac signait des articles en ce sens bien avant le débarquement de juin 1830.

Lamartine, Hugo ou Ferry ne voyaient aucun inconvénient à cette expédition de destruction, d'occupation par la force d'une terre, d'une patrie appartenant à un autre peuple.

Dans son livre *Les Français en Algérie* écrit en 1845 par un certain Louis Veullot, journaliste de la campagne d'Afrique et ami personnel du général Bugeaud et rapporté par le professeur Cheikh Bouamrane dans sa synthèse de l'ouvrage, le journaliste en question reconnaissait que l'Emir Abdelkader était « en toutes choses le meilleur parmi ses compatriotes : le meilleur cavalier, le guerrier le plus habile, le plus savant docteur, le politique le plus délié, le prédictateur le plus éloquent, le musulman le plus pieux, le seul organisateur... nul plus que lui n'était capable de réveiller le zèle de la foi » (*Les Français en Algérie*, cité par Cheikh Bouamrane dans l'Emir Abdelkader, résistant et humaniste, p.67).

En peine de l'aversion que Louis Veullot, manifestait à l'égard de l'Islam, le journaliste de la colonisation était bel et bien obligé de reconnaître les grandes vertus de l'Emir Abdelkader. Nous puisions dans les propos et témoignages des adversaires les plus redoutables de l'Emir Abdelkader.

C'est dire que la force morale et spirituelle et autres qualités plaignait l'Emir Abdelkader dans un rang d'exception qui forçait l'admiration de ses amis autant que de ses adversaires.

**Ce que Tocqueville a dit sur l'Emir Abdelkader**

« Le gouvernement d'Abdelkader est déjà plus centralisé, plus agile et plus fort que ne l'a jamais été celui des Turcs. Il réunit avec moins de peine un plus grand nombre d'hommes et plus d'argent. (...) Abdelkader a conservé de l'Arabe tout ce qu'il fallait pour exalter ses compatriotes, il nous a pris tout ce qu'il fallait pour les soumettre (...) »

« Il ne faut donc pas se fier sur le passé et croire que cette puissance celle d'Abdelkader, après avoir brillé un moment, s'éteindra comme tant d'autres. Il est au contraire fort à craindre qu'Abdelkader ne soit en train de fonder chez les Arabes qui nous entourent un pouvoir plus centralisé, plus agile, plus fort, plus expérimenté et plus régulier que tous ceux qui se sont succédé depuis des siècles dans cette partie du monde. Il faut donc s'efforcer de ne pas

## L'Emir Abdelkader

# Vu par ses adversaires et ses admirateurs

Par Amar Belkhodja

(\*) Journaliste-auteur

Membre fondateur de la Fondation Emir Abdelkader

laisser achever ce redoutable travail. *Tocqueville sur l'Algérie*, Flammarion, Paris, 2003.

**Ce que le capitaine Saint-Hypolite a dit sur l'Emir Abdelkader**

L'éditeur Gabriel Esquer a fait paraître dans les années 1920 les correspondances des gouverneurs généraux de l'Algérie avec les officiers supérieurs de l'armée française.

Ces rapports épistolaire portaient sur toutes sortes d'affaires ayant trait à la poursuite de la conquête et aux contacts avec l'Emir Abdelkader. La collection de Gabriel Esquer comporte aujourd'hui, une série de volumes qui comptent parmi les références citées par les chercheurs et historiens.

Dans ces centaines, voire des milliers de correspondances, nous décelons une attitude assez évidente chez les chefs militaires, celle de faire passer sous silence les comptes rendus d'émisaires sur la personnalité de l'Emir Abdelkader. Comptes rendus qui devaient inévitablement décrire la manière affable avec laquelle Abdelkader recevait ses hôtes, sa force morale et spirituelle, son intelligence, sa capacité d'organiser un Etat et ses institutions... Bref, tout ce qui pouvait démentir que l'Emir Abdelkader n'avait aucun point commun avec ce personnage qu'on lui prêtait, c'est-à-dire un féodal ou un fanatique religieux, haineux des autres races, des autres cultes et des autres communautés.

Ne pouvons faire une remarque capitale si nous comparons le recueil des correspondances des officiers de l'armée française publiées dans *Campagne d'Afrique* en 1898 et les recueils élaborés à partir de 1920 par Gabriel Esquer des correspondances des généraux Drouet d'Erlon, Voirol, de Rovigo, Damrémont...

Dans les Campagnes d'Afrique, édité en 1898, nous découvrons une foule d'informations sur le déroulement de la conquête. C'était l'époque où il était licite de glorifier les massacres et leurs auteurs et de rendre compte sans pudeur, des pillages, des destructions, des viols et des ravages commis contre les tribus algériennes.

C'était l'époque où il était admis de décrire avec une foule de détails les expéditions sanguinaires contre les tribus algériennes. Montagnac ou les Saint Arnaud par exemple, se vantaient d'avoir été les auteurs les plus zélés de massacres et de tueries collectives.

C'est dans ce même esprit que le colonel Robin, qui a participé à la répression de l'insurrection de 1871, proclame avec force qu'« il est reconnu qu'un peuple civilisé peut légitimement écraser les peuplades sauvages ou simplement barbares qui se trouvent sur le passage du progrès. C'est même un devoir d'humanité que de leur porter les bienfaits de la civilisation. La fin justifie les moyens et si les balles ordinaires ne tuent pas assez vite et assez complètement dans l'exécution de cette œuvre, il est permis d'employer les balles dum-dum. » (L'Insurrection de la Grande Kabylie p.520)

C'était une théorie officielle qui couvrait naturellement tous les méfaits et tueries collectives commis en terre conquise.

Personne donc n'avait honte de le cacher. Bien au contraire, plus on tuait d'Arabes, plus on avait la chance de gravir les échelons de la hiérarchie militaire.

Mais dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, cette théorie officielle n'était plus défendue avec les mêmes convictions.

avec Gabriel Esquer il n'était plus question de reprendre des correspondances compromettantes devant l'Histoire et la postérité quand il s'agit évidemment de barbarie et d'actes sanguinaires.

Toutefois, dans ces gros volumes que nous lègue Esquer, une seule correspondance aura sans doute échappé à la censure.

Elle révèle l'honnêteté intellectuelle de son auteur, le capitaine Saint-Hypolite, qui venait de rendre visite à l'Emir Abdelkader à Mascara. Très impressionné par le jeune chef de la résistance algérienne, l'officier français livre ses sentiments sans réserve dans une correspondance qu'il adresse au gouverneur général Drouet d'Erlon depuis Mascara, le 14 janvier 1835. En voici un extrait :

« L'Emir est un homme remarquable. Il est dans une situation morale qui est incongrue à l'Europe civilisée. C'est un être détaché des choses de ce monde qui se croit inspiré et auquel son Dieu a donné mission de protéger ses coreligionnaires (...) Son ambition n'est pas de conquérir ; là n'est pas le mobile de ses actions ; l'intérêt personnel ne le guide pas ; l'amour des richesses lui est inconnu ; il n'était attaché à la terre qu'en ce qui tient à l'exécution des volontés du Tout-Puissant dont il n'est que l'instrument. »

En revanche, un autre capitaine E. Dau-mas ne soufflera pas un seul mot sur les vertus morales et spirituelles exceptionnelles. Pourtant, cet officier français sera nommé consul à Mascara et aura de ce fait côtoyé assez longtemps Abdelkader. Daumas rendait compte régulièrement à ses supérieurs de ce qui se faisait à Mascara. Ces correspondances feront l'objet d'un recueil qui sera publié en 1912 par l'éditeur Georges Yver. A la lecture du contenu des comptes rendus du consul, nous avons la nette impression que ce fonctionnaire fait une véritable gymnastique de l'esprit pour nous rapporter ce qui doit plaire aux autorités centrales. Il ne se hasardera jamais à imiter Saint-Hypolite qui, sans être un admirateur de l'Emir Abdelkader, fit preuve de plus d'honnêteté dans son jugement.

La littérature coloniale française s'est gardée de vanter la personnalité de l'Emir Abdelkader et il faudra attendre sa libération en 1852 et surtout ses courageuses prises de positions en 1860 à Damas pour protéger la communauté chrétienne, pour que le monde entier découvre ses qualités hors du commun et ses valeurs d'homme universel.

Faute d'archives authentiques – celle de l'Emir Abdelkader ayant été pillés et détruites par les Français lors de la prise de la Smala – nous nous découvrons jamais assez la personnalité de l'Emir Abdelkader, un homme dont la grandeur n'a d'égale que son humanité.

à suivre...

# 7 CONSEILS POUR AIDER VOTRE ENFANT À TRAVERSER L'HIVER

Alors que l'hiver s'installe, les enfants sont souvent râplâtres et sans énergie, en manque permanent de sommeil... Rien d'anormal. Nos conseils pour les aider à retrouver forme et tonus, rapidement.

## Des vitamines et des minéraux bien ciblés

Comment ne pas être tenté par les rangées de compléments alimentaires « spécial tonus enfants », en vente dans les parapharmacies ? Ces formules promettent de donner la forme physique et les performances intellectuelles, le tout grâce à une liste impressionnante de vitamines et minéraux. Mais est-ce vraiment une bonne idée ?

« Je ne suis pas hostile à la supplémentation dans la mesure où l'alimentation des enfants n'est pas toujours équilibrée, nuance le Dr Edwige Antier. Mais je préfère des apports « dirigés » (c'est-à-dire un seul élément prescrit par le pédiatre, vitamine C, zinc, magnésium...) à une supplémentation anarchique à base de gélules fourre-tout. » Avant de vous jeter sur l'un de ces cocktails tout prêts, prenez donc l'avis de votre médecin, qui évaluera les besoins réels de votre enfant.

## Attention aux journées surchargées

Al instar de la vigilance intellectuelle, qui varie au fil de la journée, l'énergie enregistre des variations de régime tout au long de l'année. Comme l'explique le Pr François Testu, psychologue, « les enquêtes montrent qu'il existe deux grandes périodes où les enfants sont plus fatigués : autour de la Toussaint et durant l'hiver, notamment vers la fin du mois de février. Principales raisons : sept ou huit semaines d'école sans vacances et une météo généralement peu amène, qui manque de luminosité ».

Un avis partagé par le Dr Edwige Antier : « N'oublions pas que leurs rythmes scolaires les obligent à se lever tôt six jours sur sept et à étudier tous les soirs. » Sans compter l'attention demandée par les cours de piano ou de théâtre, la fatigue occasionnée par les rhumes et autres petits maux de l'hiver... Une baisse de régime ponctuelle n'a donc rien d'alarmant.

Mais si elle persiste plus de trois semaines, il vaut mieux consulter : une fatigue intense peut cacher une maladie demandant un traitement médical.

## Equilibrez les repas

Choisissez des aliments plus « bruts » qui ont le double avantage de diffuser leur énergie en continu et d'être riches en vitamines du groupe B, favorisant l'utilisation des glucides : légumes secs, céréales complètes ou semi complètes...

Proposez également des fruits et des légumes frais pour leur teneur en vitamine C et du chocolat noir pour le magnésium. Sans oublier de vrais filets de poissons maigres (cabillaud) ou gras (saumon, truite) trois fois par semaine, pour les acides gras oméga-3, et non des croquettes panées !

## De l'homéopathie, au cas par cas

Les remèdes homéopathiques peuvent aider à passer un cap difficile.

« Chez un enfant irritable ou migraineux, Sepia officinalis est indiqué, explique le Dr Eric Musial, généraliste homéopathe.

On conseille Psorinum s'il éprouve un sentiment d'infériorité ou s'il est angoissé par l'avenir. Kaliun phosphoricum s'il est éprouvé nerveusement et intellectuellement. Natrum muriaticum s'il est fatigué malgré un sommeil suffisant. Ignatia amara est utile s'il est d'humeur changeante. Aurum muriaticum s'il se sent triste et démotivé.

Optez pour une dilution élevée (30 CH), à raison de cinq granules une fois par jour, avec une dose hebdomadaire d'un remède correspondant à un symptôme associé, jusqu'à amélioration. »



## Des compliments qui dopent le moral

Entre les contrôles, les exposés et les fiches de lecture qui se multiplient, les enfants traversent souvent une phase de découragement à la fin du trimestre. Les entourer, les féliciter pour une bonne note ou manifester votre intérêt devant un progrès suffit à regonfler un moral défaillant.

Vous pouvez aussi évoquer les prochaines vacances. Planifiez une sortie et laissez-lui l'initiative du programme. Ravi de cette perspective, il lui sera plus facile de relativiser les petites misères de l'école.

## Moins de stress à la maison

« La fatigue peut parfaitement provenir de la stimulation excessive engendrée par les téléphones portables, la télévision, note le Dr Antier. Ou simplement par le stress des parents : « Allez, vite, dépêche-toi ! » On le répète si souvent qu'on ne s'en rend même plus compte. »

Faites le test : prêtez attention à votre débit de parole, à

vos intonations, aux mots que vous employez... Et, si vous le pouvez, bannissez-les de votre vocabulaire. Appliquez-vous à recréer un environnement chaleureux, sans cris inutiles ni tension. Un problème délicat à régler ? Isolez-vous avec votre conjoint ou discutez-en lorsque votre enfant est absent.

## Un vrai jour de repos par semaine

Principale coupure de la semaine, le week-end doit représenter une véritable pause dans un emploi du temps surchargé. Il permettra ensuite de redémarrer la semaine avec un capital « vitalité » optimal. Pour cela, réglez la question des devoirs dès le samedi pour aborder le dimanche l'esprit libre et sans contraintes.

L'idéal ? Que l'un des parents passe un moment avec l'enfant, afin de partager une complicité que les activités avec les frères et sœurs n'autorisent pas. Une bulle de calme qui ressource en profondeur.

## FROID AUX PIEDS : Les bons gestes pour ne plus en souffrir

Ce désagrement, lié à une circulation paresseuse, touche la moitié des femmes. Lorsque l'humidité s'ajoute au froid, des engelures peuvent se former, accompagnées de plaques violacées et d'un œdème douloureux. Déclenché également par le froid, le syndrome de Raynaud (un trouble de la circulation du sang dans les extrémités) entraîne une couleur bleu violacé et une insensibilité d'un ou plusieurs orteils.

### Les bons réflexes

- Appliquez deux fois par jour une crème "pieds froids" aux effets vasodilatateurs.
- Adoptez des chaussettes à semelles épaisses, pour isoler le pied.
- Superposez collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours de grand froid, osez glisser de fins chaussons en laine polaire : c'est divin !
- Attention : Si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

## Vous avez les pieds froids et rugueux

Plus épais que celui du visage mais mal vascularisé, l'épiderme des pieds devient rugueux et se fissure. Des chaussures trop étroites favorisent la formation de durillons entre les orteils.

### Les bons réflexes

- Gommez-les deux ou trois fois par semaine à l'aide d'un savon exfoliant ou d'une pierre ponce au grain très fin. Ramollissez la peau dans l'eau du bain, puis frottez doucement, en insistant sur le talon et la voûte plantaire.
- Hydratez-les deux fois par jour avec une crème pour pieds secs, y compris entre les orteils.
- Préférez les chaussettes, mi-bas et collants en coton ou en laine. Et n'hésitez pas à tester les collants hydratants dont les fibres renferment des microcapsules gorgées d'actifs humectant.
- Rendez-vous chez podologue en cas de crevasses. Auparavant abrarez très légèrement les bords et appliquez une compresse imprégnée de crème cicatrisante à base de vitamine A.

## Vous avez les pieds froids et sensibles

Sous l'effet du froid, les capillaires se contractent, surtout au niveau des orteils. Gare aux zones de compression dans les chaussures et aux talons de plus de 5 cm, qui réveillent les douleurs (cor, œil-de-perdrix).

### Les bons réflexes

- Coupez vos ongles courts et au carré afin qu'ils ne s'incarcèrent pas. Demandez à un podologue d'éliminer cors et durillons.
- Portez des chaussettes ou des collants avec coutures plates pour ne pas souffrir au niveau des orteils.
- Ayez deux paires de chaussures : l'une, confortable (chaude) et plate, pour votre trajet jusqu'au bureau ; l'autre, légère avec un petit talon, pour le bureau. Changer de chaussures quand il fait froid soulage les pieds sensibles et améliore la circulation.
- Massez vos pieds chaque soir, après la douche ou le bain. Appliquez une huile parfumée et massez de façon symétrique avec les deux mains.

## Faites vous-même un bain de pieds aux huiles essentielles

Vous avez encore froid aux pieds ? Testez ce bain aux huiles essentielles qui stimule la circulation sanguine et réchauffe.

- Mélangez 2 à 3 cuillerées à soupe de lait en poudre avec un peu d'eau chaude. Ajoutez 5 gouttes d'huiles essentielles de ciste.

- Versez ce mélange dans une bassine d'eau chaude et prenez un bain de pieds pendant 10 minutes.

- Rincez rapidement vos pieds à l'eau fraîche. Séchez-les et enfilez une paire de chaussettes en fibres naturelles.

# SANTÉ DES DENTS

## Les bonnes résolutions des enfants

**Que vos enfants aient 2, 6 ou 14 ans, le début d'année est aussi l'occasion de les inciter à prendre de bonnes résolutions pour la santé de leurs dents. Le point sur leurs priorités bucco-dentaires.**



### 4 ans : j'abandonne la tétine ou le pouce

Depuis sa naissance, votre enfant trouve le sommeil en suçant son pouce ou une tétine. Mais, vous le savez, cette habitude n'est pas anodine et elle peut provoquer des déformations de la bouche ou un mauvais positionnement des dents si cette succion persiste trop longtemps. La Fédération française des orthodontistes (FFO) recommande donc d'inciter votre enfant à abandonner le pouce ou la tétine au plus tard à l'âge de 4 ans.

### 6 ans : première visite chez le dentiste

Les traitements orthodontiques commencent en général vers l'âge de 8 ans, mais des décalages sont parfois remarqués chez les enfants plus jeunes. Ces situations peuvent être très handicapantes car elles gênent la mastication et entraînent un refus des aliments durs ou un peu résistants.

Une première visite chez le dentiste à 6 ans va permettre de contrôler la manière dont se positionnent les dents et d'anticiper d'éventuels décalages des mâchoires. Un appareil n'est pas toujours nécessaire : le port de gouttières souples quelques heures par jour peut suffire pour obtenir un élargissement ou des déplacements faciles.

### 12 ans : j'adopte les bossettes

C'est aux alentours de 12 ans que la dentition adulte se met en place et c'est aussi à cet âge que le traitement orthodontique avec bagues commence pour une grande majorité d'enfants. Il faut



donc leur apprendre dès aujourd'hui de nouvelles règles d'hygiène bucco-dentaire car le port d'un appareil dentaire augmente le risque de caries. Il facilite en effet l'accumulation de débris alimentaires et la stagnation de la plaque dentaire.

Il faut donc inciter votre ado à adopter les bossettes qui permettent de nettoyer les débris qui se logent dans les espaces inter-dentaires difficiles d'accès.

### 16 ans : j'enlève mon piercing buccal

Très répandu chez les jeunes, le piercing buccal n'est pas sans conséquence

sur les dents et les gencives. Les orthodontistes mettent donc les ados en garde sur les risques de cette pratique de plus en plus tendance. Si le problème majeur des piercing buccaux est l'infection locale, d'autres complications, liées aux traumatismes répétés des piercings, sont fréquentes et se constatent sur la durée : fractures ou usures dentaires, récession de la gencive, perte d'os voire un déchaussement des dents...

Comme le souligne la Fédération française des orthodontistes, les spécialistes peuvent prendre en charge ces complications, mais l'adolescent doit avant tout être encouragé à le retirer pour le bien de ses dents et de ses gencives.

## USA - AFRIQUE Obama invite les dirigeants de 47 pays africains à un Sommet en août prochain

Le président américain Barack Obama a invité mardi les dirigeants de 47 pays africains à participer à un sommet à la Maison-Blanche les 5 et 6 août prochains, a annoncé mardi l'exécutif américain. «Le président Obama se réjouit d'accueillir des dirigeants venus détou du continent africain dans la capitale (fédérale américaine) afin de renforcer encore les liens avec l'une des régions les plus dynamiques du monde», a déclaré le porte-parole de M. Obama, Jay Carney.

«Le principe de ce sommet était acquis depuis la tournée africaine de M. Obama en juin dernier», a-t-il ajouté.

Un porte-parole de la Maison Blanche, Jonathan Lalle, a communiqué à l'AFP la liste des pays dont les dirigeants sont invités, de l'Angola à la Zambie. Parmi les pays africains absents de cette liste: le Zimbabwe, le Soudan, l'Egypte et Madagascar, selon la même agence.

## CENTRAFRIQUE Washington salue l'élection de Catherine Samba-panza

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry a salué l'élection de Catherine Samba-Panza à la présidence de la République centrafricaine, en souhaitant que cela contribuera à faire avancer le processus politique dans ce pays.

«Mme Samba Panza a une opportunité unique, grâce à son expérience dans le domaine des droits de l'Homme, de réaliser une avancée dans le processus politique et réunifier toute les parties afin de mettre fin au conflit et organiser des élections en avril 2015», a affirmé M. Kerry dans un communiqué. Maire de la capitale Bangui depuis 2011, Mme Catherine Samba Panza a été élue lundi au second tour de scrutin par le Conseil national de transition. Elle succède à Michel Djotodia qui a démissionné le 10 janvier pour son incapacité à mettre fin aux violences interreligieuses, après avoir renversé en mars 2013 le régime de François Bozizé. Mme Samba-Panza, première femme élue à la tête de la Centrafrique, aura la délicate tâche d'œuvrer pour le retour de la paix et de la sécurité dans un pays meurtri par une spirale de violences sanglantes. A peine élue, la présidente de la transition a annoncé lundi la nomination d'un nouveau Premier ministre dans les 72 heures, une prérogative qui découle des résolutions du sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Ceeac) tenus les 9 et 10 janvier dans la capitale tchadienne. Catherine Samba-Panza devra conduire le processus de transition en cours depuis 2013 jusqu'à la tenue d'élections générales destinées à doter la Centrafrique d'un nouveau président et d'un nouveau Parlement démocratiquement élus au suffrage universel direct. La nouvelle présidente doit prêter serment jeudi à Bangui, lors d'une cérémonie qui verra la participation de plusieurs délégations étrangères.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL HRW dénonce les procès inéquitables et les violences policières du Maroc contre les Sahraouis



L'organisation internationale des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a dénoncé la violation continue des droits de l'homme par le Maroc au Sahara occidental en citant les procès inéquitables et les violences des forces de l'ordre réprimant les revendications du peuple sahraoui pour l'autodétermination.

Dans son rapport annuel mondial sur les droits de l'homme publié mardi, cette ONG note que les tribunaux marocains ont condamné des Sahraouis à des peines de prison à la suite de «procès inéquitables», ajoutant que la police recourt à un «usage excessif de la force» pour disperser des manifestations pacifiques au Sahara occidental alors que les autorités «ont réprimé les partisans de l'autodétermination».

«Quand il s'agit des droits de l'homme, le Maroc ressemble à un vaste chantier où les autorités annoncent à grand bruit de vastes projets, mais retardent ensuite la finition des fondations», a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord auprès de HRW dont le rapport critique aussi bien la viola-

tion des droits de l'Homme contre les Sahraouis que les Marocains.

Pour cette ONG, même les Marocains et leur société civile ne bénéficient pas de la liberté de critique et de protestation contre la politique du gouvernement marocain lorsqu'il s'agit de certains sujets tel celui de la question du Sahara occidental.

Par ailleurs, HRW a tenu à rappeler que si les autorités marocaines ont coopéré avec des experts en droits de l'homme des Nations unies qui ont visité le Maroc et le Sahara occidental, elles ont, toutefois, rejeté une proposition des Etats-Unis d'élargir le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) pour y inclure le mécanisme de surveillance des

droits de l'homme au Sahara occidental.

Cette ONG a également rappelé que les tribunaux marocains avaient condamné des accusés sahraouis sur la seule base de leurs aveux, sans enquêter sur les plaintes selon lesquelles la police a extorqué les aveux sous la torture et les mauvais traitements.

En février 2013, a-t-elle poursuivi, le tribunal militaire de Rabat a condamné 25 accusés sahraouis à des peines de prison, allant pour la plupart de 20 ans à la prison à vie pour leur participation présumée à de violents affrontements dans le camp de protestation de Gdeim Izik deux ans plus tôt.

Dans ce sens, HRW a soutenu que le roi Mohammed VI «devrait tenir les promesses qu'il a faites en 2013 pour cesser les procès militaires de civils».

## L'ONU réplique aux propos du président sud-soudanais sur la Minuss

L'ONU a répondu mardi aux critiques du président sud-soudanais Salva Kiir en défendant son impartialité et en soulignant que de tels propos risquent de mettre en danger sa mission sur place (Minuss) et les milliers de civils qu'elle protège.

Les commentaires hostiles à la Minuss, qu'ils viennent du pouvoir ou de la rébellion, «risquent de faire monter la tension et d'inciter à la violence contre les civils qui se réfugient dans les bases de

l'ONU et contre le personnel de l'ONU», a déclaré le porte-parole adjoint de l'ONU Farhan Haq. «Il est essentiel que le gouvernement sud-soudanais et toutes les personnalités publiques s'efforcent dans leurs déclarations de faire baisser la tension.»

Farhan Haq a affirmé que la Minuss «accomplissait son mandat avec impartialité» en accueillant dans ses huit bases au Soudan du Sud près de 70.000 civils «venus de toutes les communautés». Il a aussi

réaffirmé que «toutes les parties ont commis de graves violations des droits de l'homme».

Salva Kiir avait accusé lundi l'ONU de vouloir monter «un gouvernement parallèle». Cette attaque en règle est intervenue alors que l'ONU a dénoncé de multiples atrocités perpétrées par les deux camps depuis le début des affrontements le 15 décembre.

L'ONU s'était aussi plaint d'une tentative d'incursion «d'importants membres du gouverne-

ment et de l'armée sud-soudanais» dans une de ses bases abritant des civils à Bor (Etat de Jonglei, est) dimanche dernier. L'armée a dit vouloir vérifier si des rebelles ne s'étaient pas fondus dans la masse des réfugiés présents.

Le conflit qui ravage le plus jeune pays de la planète a déjà fait plusieurs milliers de morts et près d'un demi-million de déplacés. Il oppose l'armée gouvernementale à des partisans de l'ancien vice-président Riek Machar.

## L'Igad approuve l'envoi de troupes au Soudan du Sud

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), qui regroupe sept pays d'Afrique de l'Est, a approuvé l'envoi de troupes au Soudan du Sud où un conflit fait rage depuis la mi-décembre, a annoncé mercredi la chef de la diplomatie kényane, Amina Mohammed.

«L'Igad a déjà adopté une résolution autorisant l'envoi de 5 500 soldats au Soudan du Sud. Certains pays ont déjà accepté d'envoyer des troupes, d'autres y réfléchissent»,

a déclaré Mme Mohammed.

Le Kenya a été approché et si la résolution (...) est mise en oeuvre, alors nous enverrons des troupes», a-t-elle ajouté. Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, limogé en juillet.

Des milliers de personnes sont mortes, un demi-million de civils ont dû fuir les violences, et l'ONU a

fait état de nombreuses atrocités, dont des crimes de guerre, impunies aux deux camps. Deux projets d'accord ont été remis aux belligérants mardi, afin de tenter de mettre un terme aux violences.

L'Igad, bloc de sept pays est-africains, assure la médiation dans les pourparlers en cours entre les belligérants à Addis Abeba, siège de l'Union africaine (UA), pour tenter d'obtenir, jusqu'ici sans succès, un cessez-le-feu.

SUD-SOUDAN AIS

## S Y R I E

## Conférence de Genève



- Damas rejette un rapport «politisé» accusant le gouvernement d'avoir commis «des massacres»
- Ban Ki-moon appelle les Syriens à saisir la «grande opportunité» offerte par la conférence de paix
- L'entente du peuple syrien est la base de la résolution» de la crise en Syrie (Kerry)
- La crise syrienne et son impact sur la région évoquée par Ban Ki-moon mardi à Genève et Montreux
- Le principal objectif de Genève II est de mettre fin au conflit tragique en Syrie (Lavrov)
- Le gouvernement porte les espoirs du peuple syrien pour les années à venir (Walid Mouallem)
- L'opposition syrienne appelle Bachar al-Assad à «remettre le pouvoir à un gouvernement de transition»
- Le pape prie pour le succès de la conférence de paix

**M. Lamamra réaffirme la position de l'Algérie en faveur de l'arrêt immédiat des combats fratricides en Syrie**

Le chef de la diplomatie algérienne a réitéré, devant les participants à la conférence internationale sur la Syrie, dite Genève II, ouverte mercredi à Montreux (Suisse), «la position constante de l'Algérie selon laquelle toute solution politique de la crise syrienne doit d'abord passer par l'arrêt de l'effusion de sang et de toutes formes de violence, quelle que soit son origine, l'ouverture d'un dialogue sérieux auquel doivent participer toutes les composantes du peuple syrien frère, la finalité étant de sauvegarder l'unité syrienne, de garantir la stabilité et la souveraineté de la Syrie et d'épargner à ce pays les dangers d'une intervention étrangère».

Le ministre a rappelé que l'Algérie, depuis le déclenchement de la crise en Syrie, tant au niveau de la Ligue des Etats arabes

que dans les fora internationaux et régionaux, avait soutenu les appels pressants «en faveur d'une solution pacifique consensuelle permettant l'arrêt des combats fratricides en vue de réaliser les aspirations légitimes du peuple frère syrien, étant convaincu de la possibilité d'aboutir à une issue pacifique à la crise, à travers l'ouverture rapide d'un processus politique».

M. Lamamra a ajouté que l'Algérie avait exprimé son soutien total au lancement d'un processus reposant sur une solution rapide conforme au communiqué adopté à Genève le 30 juin 2012, et appuyé les efforts de l'envoyé arabe et international Lakhdar Brahimi dans ses démarches tendant à tenir cette conférence et poser les bases de son succès.

**Appel à saisir l'opportunité pour trouver une solution au conflit syrien**

La conférence internationale sur la Syrie dite Genève II s'est ouverte mercredi à Montreux, en Suisse, avec la participation des représentants d'une quarantaine de pays et d'organisations qui ont appelé à «saisir l'opportunité» pour trouver une solution au conflit syrien. Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon qui a ouvert la réunion a appelé le gouvernement syrien et l'opposition à saisir la «grande opportunité» offerte par la conférence internationale sur la paix en Syrie dite Genève II pour trouver une solution à la guerre en Syrie. «Après presque trois pénibles années de conflit et de souffrances en Syrie, aujourd'hui est un jour d'espoir», a déclaré M. Ban dans son discours.

«Vous les représentants de l'opposition et du gouvernement syrien vous avez une énorme opportunité et une responsabilité envers le peuple syrien», a-t-il dit en s'adressant aux parties au conflit.

Le chef de l'ONU a appelé les puissances internationales à faire «tout ce qui est en leur pouvoir» pour contribuer à mettre fin au conflit.

**Gouvernement syrien et opposition : le face à face**

Intervenant lors de la réunion, le chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem, qui conduit la délégation du gouvernement, a d'emblée souligné que son pays «va faire tout le nécessaire pour se défendre». Il a fustigé l'opposition syrienne présente à la réunion en la qualifiant de «traîtres» et d'«agents à la solde des ennemis» de la Syrie. Selon lui, «des pays voisins d'avoir attisé le feu» dans le pays, en y envoyant «des terroristes», en soulignant que «celui qui veut parler au nom du peuple ne doit pas être un traître». «Comment des terroristes peuvent-ils réaliser les espérances du peuple syrien?», s'est-il interrogé, signalant que le gouvernement syrien a comme principal objectif de «sauver la Syrie et le peuple syrien et éviter le chaos pour la région du Moyen-Orient».

Il a clôturé son intervention en affirmant que cette conférence ne réussira jamais si le soutien des terroristes persiste encore. Le gouvernement syrien avait souligné



avant le début de la conférence qu'il n'était pas question de parler de changement de régime comme le souhaitaient l'opposition et des pays occidentaux. Face à la délégation du gouvernement syrien, le chef de la Coalition de l'opposition syrienne Ahmad Jarba, a réitéré les exigences des adversaires du régime, en appelant Bachar Al-Assad à «remettre le pouvoir à un gouvernement de transition». «J'appelle (la délégation du gouvernement syrien) à signer immédiatement le document de Genève I (prévoyant) le transfert des prérogatives d'Assad, y compris celles de l'armée et de la sécurité, à un gouvernement de transition», a-t-il déclaré.

**Divergences américano-russes**

Conscients de la difficultés des négociations, les deux initiateurs de la conférence, les Etats-Unis et la Russie se veulent plus现实istes sur les objectifs de cette réunion, s'attendant à une tâche très ardue.

Les négociations entre le régime syrien et l'opposition en exil ne seront «ni simples ni rapides», mais une «responsabilité historique» repose sur leurs épaules, a concédé le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov. «Notre objectif commun est de réussir à mettre fin au conflit tragique en Syrie», a-t-il ajouté, en dénonçant les «extrémistes venus du monde entier, et qui sément le chaos en Syrie, et mettent à néant les fondations culturelles et démocratiques du

pays, formées durant des centaines d'années». Son homologue américain, John Kerry a saisi l'occasion pour souligner la nécessité du départ du président syrien et la formation d'un gouvernement de transition. «Bachar Al-Assad ne prendra pas part au gouvernement de transition. Il est impossible, inimaginable que cet homme qui a mené une telle violence contre son propre peuple puisse conserver la légitimité pour gouverner», a déclaré M. Kerry.

L'appel à la formation d'un gouvernement de transition «par consentement mutuel» avait été adopté en 2012 par les grandes puissances, sans la présence des Syriens, à la Conférence Genève I.

La mise en place d'un gouvernement de transition a été également évoquée par les ministres des Affaires étrangères français, Laurent Fabius et britannique William Hague. Pour M. Fabius, cette réunion doit se focaliser sur la recherche «d'un accord politique pour la Syrie concernant cette autorité de transition dotée des pleins pouvoirs exécutifs». Mais pour la Russie, c'est au peuple syrien de décider du départ ou non de Bachar Al-Assad. M. Lavrov a ainsi mis en garde contre «les tentatives d'interpréter» le document de Genève I «d'une façon ou d'une autre». Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra représente l'Algérie aux travaux de la conférence qui réunit pour la première fois les représentants du gouvernement syrien et ceux de l'opposition. Invitée à cette réunion internationale, l'Algérie «n'a eu de cesse d'appeler à l'arrêt de l'effusion de sang et de plaider en faveur de l'ouverture d'un dialogue politique responsable, en vue de trouver une solution politique à ce conflit qui ensanglante ce pays frère», a souligné à l'occasion le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani. «Nous sommes convaincus que seul un règlement pacifique de cette crise, à travers la recherche d'une solution consensuelle, est susceptible de mettre fin à la tragédie humaine qui endeuille ce pays et de répondre aux aspirations du peuple syrien frère à la paix et à la démocratie», a-t-il ajouté.

**Réouverture de l'aéroport international d'Alep**

L'aéroport international d'Alep, deuxième ville de Syrie, a rouvert au trafic après une fermeture d'un an, et un premier avion s'est posé mercredi sur son tarmac, a rapporté l'agence officielle Sana.

«Un premier avion de ligne s'est posé à l'aéroport international d'Alep, après que l'armée syrienne eut sécurisé les abords», a indiqué Sana. La télévision

d'Etat a précisé que cet avion venu de Damas transportait une délégation de journalistes syriens. L'aéroport d'Alep était fermé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 après plusieurs attaques des rebelles.

«Des réparations ont été faites dans l'aéroport, attaqué par les groupes terroristes armés», a précisé l'agence.

En novembre dernier, l'armée syrienne avait reconquis la base 80, en

charge de la sécurité de l'aéroport d'Alep, et contrôlée par les rebelles depuis février. Depuis l'été 2012, Alep, ancienne capitale économique du pays, est dévastée par des combats meurtriers.

La conférence internationale sur la Syrie dite Genève II s'est ouverte mercredi à Montreux, en Suisse, en vue de trouver une solution politique au conflit armé qui déchire le pays depuis mars 2011.

**AFFRONTEMENTS À KIEV: Lanoukovitch appelle de nouveau au dialogue**

Le président ukrainien Viktor Ianoukovitch a de nouveau appelé l'opposition au dialogue et aux négociations pour mettre un terme à la crise politique que traverse l'Ukraine où des affrontements ont fait deux morts mercredi à Kiev, a indiqué le site officiel de la présidence. «J'invite encore une fois l'opposition à s'asseoir à la table des négociations et à mettre un terme à la confrontation. Je suis contre l'effusion du sang, le recours à la force, l'hostilité et la violence», a indiqué M. Ianoukovitch. «Je prie les gens de rentrer chez eux. Nous devons rétablir la paix, le calme et la sécurité en Ukraine», a-t-il poursuivi. Le dirigeant ukrainien a en outre regretté que ce conflit «incité par des politiciens extrémistes» ait fait des victimes. La tension est montée d'un cran dans la capitale ukrainienne le 19 janvier, lorsqu'une importante manifestation de protestation antigouvernementale a dégénéré en violents affrontements avec la police qui se poursuivent jusqu'à présent.

**La Nouvelle-Zélande prendra part aux exercices anti-piraterie de l'OTAN**

La Nouvelle-Zélande sera le deuxième Etat non-membre de l'Otan à prendre part aux exercices anti-piraterie de l'otan dans le golfe d'Aden, a annoncé mercredi le gouvernement néo-zélandais. Le ministre de la Défense Jonathan Coleman a annoncé que la frégate HMNZS Te Mana de la Nouvelle-Zélande participera à l'Opération Ocean Shield (Bouclier de l'océan) pendant trois semaines à partir du 23 janvier. «HMNZS Te Mana a passé les six dernières semaines à mener des opérations réussies dans le golfe d'Aden avec les Forces maritimes combinées (CMF), un partenariat naval multinational de 30 pays», a indiqué M. Coleman dans un communiqué. «Ce déploiement est un exemple de l'engagement de la Nouvelle-Zélande à soutenir l'OTAN dans les domaines d'intérêt commun», a-t-il expliqué. Après l'Opération Ocean Shield, le Te Mana prendra à nouveau part aux opérations des CMF avant de retourner en Nouvelle-Zélande au mois de mars.

**IRAK****Nouri al-Maliki appelle les habitants de la province d'Al-Anbar à «prendre position» contre les insurgés**

Le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki a appelé mercredi les habitants de la province d'Al-Anbar (ouest) à «prendre position» contre les insurgés ayant pris le contrôle début janvier de zones urbaines. «Je demande à la population de la province - aux tribus, aux notables, à ceux qui vivent là - de se tenir prêts à prendre position, à agir sérieusement contre ces malfrats», a-t-il affirmé lors de son discours télévisé hebdomadaire. Evitant la situation à Fallouja, à 60 km à l'ouest de Bagdad, entièrement sous contrôle d'insurgés, il a martelé: «Il est temps d'en finir avec cette question, et de mettre fin à la présence de gangs dans cette ville...». Mercredi, les forces irakiennes - soldats, policiers, forces spéciales - appuyées par des membres de tribus soutenant le gouvernement poursuivaient leur assaut début dimanche contre Ramadi, à une centaine de km à l'ouest de Bagdad, où les insurgés ont pris plusieurs quartiers, selon des médias. L'armée a indiqué dans un communiqué que 13 insurgés y avaient été tués mardi dans des échanges de tirs. A Fallouja, des bombardements ont visé le sud et le centre de la ville et fait cinq blessés mercredi. Des habitants ont accusé l'armée de ce pilonnage, mais des responsables de la Défense ont démenti.

APS

## Programme du jeudi 23 janvier 2014

**TF1**

- 06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping  
09h20 Météo  
09h25 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h55 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h50 Météo  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm de suspense La trahison de mon mari  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Money Drop  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Météo  
20h37 Météo des neiges  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup  
20h50 Téléfilm policier Julie Lescaut 77 Inédit  
22h50 Série policière New York, section criminelle 77  
23h35 Série policière New York, section criminelle 77

**2**

- 08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies  
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté  
10h00 Magazine de société C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Météo 2  
13h50 Météo des neiges  
13h55 Magazine du consommateur Consomag  
14h00 Magazine de société Toute une histoire  
15h40 Magazine de services Comment ça va bien !  
16h50 Dans la peau d'un chef  
17h45 Jeu N'oubliez pas les paroles  
18h25 Météo des neiges  
18h30 Talk show L'émission pour tous  
19h30 Talk show L'émission pour tous, la suite  
19h55 Météo 2  
20h00 Journal  
20h38 Parents mode d'emploi  
20h39 Magazine sportif Un objet, un exploit  
20h40 Magazine musical Alcaline l'instant  
20h45 Météo 2  
20h47 Envoyé spécial 7  
22h20 Complément d'enquête 7  
23h30 Magazine musical Alcaline le mag

**3**

- 07h40 Nos voisins les Marsupilamis  
08h06 Nos voisins les Marsupilamis  
08h30 Série d'animation Les as de la jungle à la rescousse  
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)  
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Débat Questions au gouvernement  
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
18h50 Météo des neiges  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Drame Vipère au poing 77  
22h30 Météo  
22h35 Grand Soir 3  
23h30 Magazine historique L'ombre d'un doute 7

**CANAL+**

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h08 La météo  
08h10 Divertissement Zapping  
08h20 Série d'animation Les Simpson  
08h40 Drame Une nouvelle chance 77  
10h25 Court métrage Les chroniques de la poisse 2  
10h33 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant  
10h35 Drame Operacion E  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Comédie Main dans la main 7  
15h25 Court métrage Marcel, roi de Tervuren  
15h30 Société Centrafrique : au cœur du chaos  
16h25 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
16h55 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
17h30 Série humoristique Kaboul Kitchen 77  
18h00 Divertissement Zapping  
18h05 Divertissement Le Before du grand journal  
18h40 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Série d'aventures Game of Thrones 77 Inédit  
21h50 Série d'aventures Game of Thrones 77  
22h50 Série dramatique Shameless  
23h40 Série dramatique Mad Men 77

**M**

- 07h45 Dessin animé Princesse Sofia  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
08h45 Météo  
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h00 Météo  
10h05 Jeu Les reines du shopping  
11h00 Série humoristique Drop Dead Diva  
11h45 Série humoristique Drop Dead Diva  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Série humoristique Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm humoristique 9 mois et un coussin  
15h40 Série policière Jessica King 7  
16h25 Jeu Les reines du shopping  
17h30 Jeu Un dîner presque parfait  
18h40 Magazine d'information 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Série humoristique Scènes de ménages  
20h50 Série policière Bones 77 Inédit  
21h40 Série policière Bones 77  
22h30 Série policière Bones 77  
23h20 Série policière Bones

## La sélection

**TF1****20h50**

## Julie Lescaut



## Résumé

Les autorités organisent l'évacuation d'un squat, occupé par des altermondialistes. Mais la situation dégénère et une militante trouve la mort. Roland, présent pour effectuer un stage de sécurité publique, est accusé d'être responsable de ce décès. Julie doit gérer cette affaire, particulièrement complexe et délicate, surtout qu'elle a découvert que sa fille, Babou, qu'elle pensait à Singapour, était au nombre des squatteurs. Prise dans un imbroglio, Julie tente de faire tomber les trafiquants infiltrés dans l'organisation altermondialiste tout en affrontant les remises.

**20h45**

## Envoyé spécial



## Résumé

Au sommaire :

Pension alimentaire : qui va la payer ?

Aujourd'hui 40 % des pensions alimentaires sont mal ou pas payées du tout. Pourquoi autant d'impayés ? Quelles sanctions pour les mauvais payeurs ? Qui paye à leur place ? Comment est calculée une pension alimentaire ? Est-elle un rat-trapage du niveau de vie ou le strict calcul de ce que coûte l'éducation d'un enfant ?

Parkings : affaires en or ?

Les propriétaires de parking, multinationales ou petits entrepreneurs, réalisent des bénéfices record. Les parkings souterrains voient leurs tarifs flamber. Julien, 29 ans, possède 54 garages et vend ses conseils d'investissement sur Internet.

Choléra en Haïti : un mal sans coupable ?

Déployés en Haïti après le tremblement de terre de 2010, des casques bleus népalais sont-ils à l'origine de la propagation du choléra sur l'île ? Enquête.

**3****20h45**

## Vipère au poing



## Résumé

Jean et Ferdinand Rézeau, deux frères, sont élevés par leur grand-mère paternelle, tandis que leurs parents séjournent à l'étranger. Mais à la mort de leur aïeule, la mère des deux enfants, de retour d'Indochine, reprend ses droits. Jugeant l'éducation de leur grand-mère trop laxiste, elle entend bien remettre ses fils dans le droit chemin. Rapidement, elle leur inflige des souffrances et des humiliations de toutes sortes. Négligeant leur bien-être, elle les nourrit mal et va jusqu'à les tondre ou planter sa fourchette dans leurs mains. Son tempérament tyrannique et cruel lui vaut d'être surnommée Folcoche, association de « folle » et « cochonne »...

**20h55**

## Game of Thrones



## Résumé

Stannis Baratheon et ses troupes arrivent par la mer au large de Port-Réal. L'enjeu est de s'emparer du Trône de Fer. Dans la citadelle, les Lannister doivent se battre pour leur vie alors qu'ils sont largement inférieurs en nombre. Sur le continent oriental, dans la grande cité de Qarth, Daenerys Targaryen est toujours à la recherche de ses dragons. Avec l'aide de son fidèle Jorah Mormont, elle doit se résoudre à se rendre dans la mystérieuse maison de l'Immortel, où sont censés se trouver ses animaux, un lieu ensorcelé. Quant à Robb Stark, il apprend une terrible nouvelle à propos de son frère...

**M1****20h50**

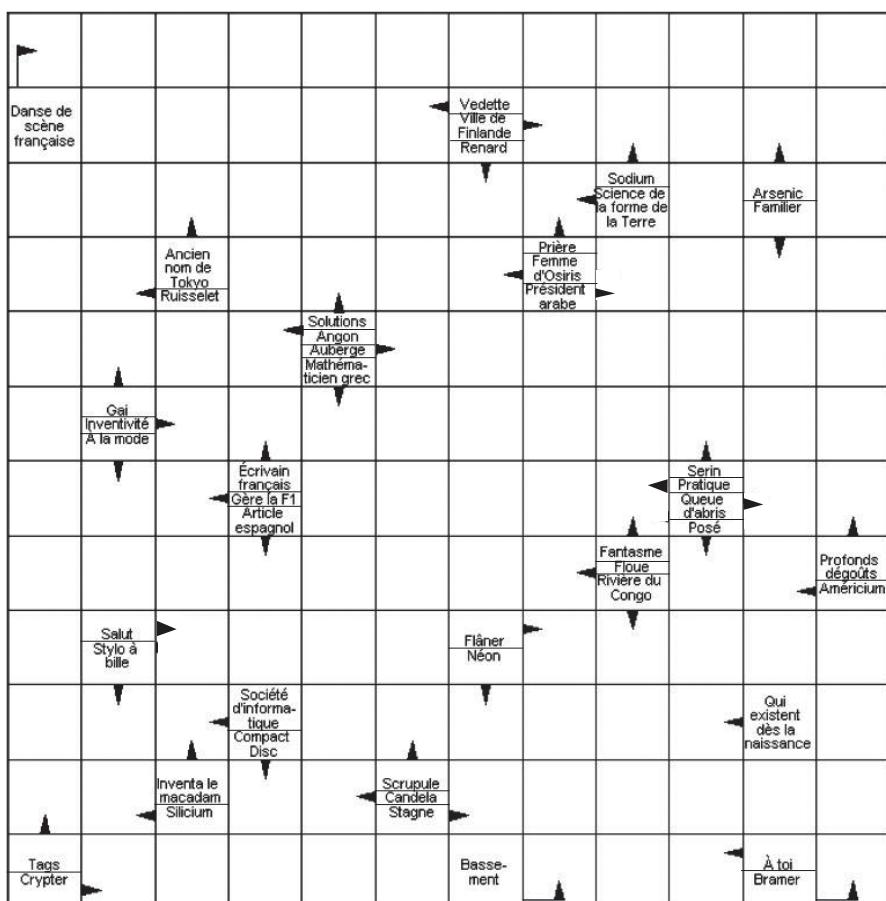
## Bones



## Résumé

Le chef d'un gang criminel de Mexicains est abattu. Son corps est retrouvé dans une voiture calcinée. Sweets, qui s'était mis à travailler bénévolement dans les quartiers latins, est sollicité par Booth pour l'aider à résoudre cette affaire. Mais les habitants du quartier ne lui font pas confiance. Le gang de la victime était en concurrence avec cinq autres groupes, mais en dépit d'une autre fusillade, personne n'ose parler. Cependant, l'arme du crime, qui a déjà servi, permet aux enquêteurs de remonter jusqu'à Maria Alvarado, la mère d'un des jeunes que connaît Sweets et qui avait déjà eu affaire aux gangs...

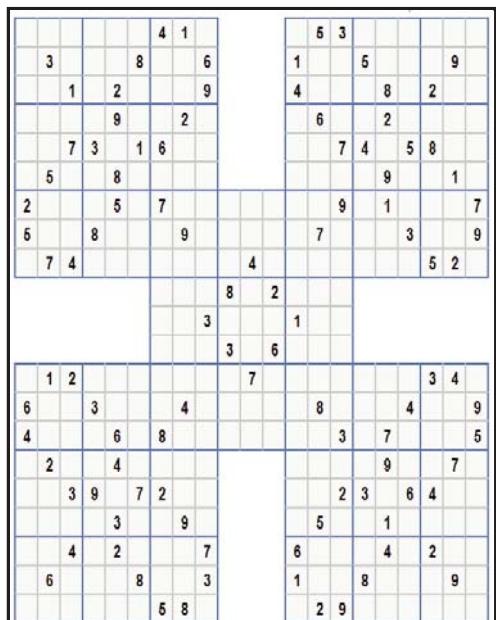
## Mots fléchés n°489



## Samouraï-sudoku n°489

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°489

## Horizontalement:

- Culture des jardins
- Sentiment intense - Elue de nouveau
- Même une vie dissolue - Pronom personnel
- En les - Causa la perte de - Note de musique
- Téléphonie sans fil - Terreains couvert d'herbe
- Praticien allemand - Pronom indéfini
- Chanteur français - Tintane
- Négation - Loi du silence
- Prénom féminin - Ventilée
- Coup de tambour - Os décharnés d'homme
- Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
- Bois à petits coups - Agitation, émotion

## Verticalement:

- Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
- Oubli, lacune - Copain
- Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
- Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
- Envahissement de la mer (plur.)
- Automobile - Cérémonie catholique
- Relatif à l'urine
- Peintres français - Jeu de cartes
- Pièce ayant la forme d'un T - Écrivain irlandais (1672-1729)
- île d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Écrivain allemand
- Se jetèrent avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
- Double voyelle - En les - Compositeur américain

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

## 7 erreurs



## Proverbes

Gourmand comme le feu, ses genoux sont faibles.

## Proverbe algérien

Le bien est de plomb, le mal est de plume.

## Proverbe berbère

Là où la diplomatie a échoué, il reste la femme.

## Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

## Proverbe français

## C'est arrivé un 23 Janvier

**2000 :** des chercheurs japonais donnent naissance à la «deuxième génération» de vaches clonées.

**2000 :** la fusion de Time-Warner avec la maison de disques britannique EMI forme un géant dans l'industrie de la musique qui contrôlera 20 % du marché mondial.

**2000 :** une équipe de cinq femmes, dirigées par Caroline Hamilton, réussit à rallier le pôle Sud, trois ans après avoir rallié le pôle Nord.

**2000 :** La firme Couscousserie du Sud organise dans l'oasis de Tozeur, le plus grand couscous du monde. Le plus grand couscous du monde d'une hauteur de 5 mètres et de 2 mètres de diamètre est mis à contribution. Le plat est composé de 2 000 kg de semoule, de 850 kg de légumes, de 250 poulets et de 30 moutons.

**2004 :** David Kay, chef de la mission américaine du désarmement en Irak, démissionne en affirmant qu'il n'avait pas eu d'armes de destruction massive dans ce pays au moment du renversement de Saddam Hussein.

**2006 :** Election de Stephen Harper comme 22e Premier ministre du Canada et André Arthur devient le premier candidat indépendant à être élu depuis 1984.

## Célébrations :

- Royaume-Uni : îles Pitcairn : Bounty Day (en) «jour du Bounty», en commémoration de l'incendie du navire mutin britannique Bounty en 1790.

28<sup>e</sup> CHALLENGE NATIONAL «CHELDA BOULENOUAR»**1 200 athlètes attendus à Tlemcen**

Quelque 1.200 athlètes sont attendus à la 28<sup>e</sup> édition du challenge national de cross country «Chelda Boulenouar» prévu samedi prochain sur le parcours de la commune de Chetouane, a-t-on appris mercredi auprès de la ligue d'athlétisme de Tlemcen. Cette nouvelle édition, qui verra également la participation d'une délégation yéménite, enregistre à ce jour, selon M. Aissa Zidane, responsable au sein de la ligue d'athlétisme de la wilaya de Tlemcen, la confirmation de participation de 22 vilayats du pays représentées par 122 clubs. Cette traditionnelle manifestation sportive nationale qui englobe toutes les catégories (benjamins, minimes, cadets, juniors et seniors) verra en outre la participation de l'équipe



nationale militaire de cross country en sus de quelques athlètes connus tels Aggoune, Souad Ait Salem et autres qui vont relever le niveau de cette édition, a-t-on ajouté. Toutes les conditions devant garantir un succès au déroulement de ce challenge sportif ont été réunies par les organisateurs qui ont accumulé une grande expérience dans l'organisation des manifestations de cette ampleur, conclut-on de même source.

La précédente édition, rappelle-ton, a été remportée chez les seniors-garçons par Fethi Meftah de l'équipe nationale militaire, tandis que chez les filles c'est l'athlète à Kenza Dahmani du MC Bordj Bou Arridj qui avait décroché la première place avec brio.

**CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX MEILLEURS SPORTIFS 2013 À CONSTANTINE Joie, émotion et retrouvailles**

Les sportifs de la région de Constantine, s'étant distingués au cours de l'année 2013, ont été honorés mardi soir, au cours d'une cérémonie marquée par de la joie, de l'émotion et des retrouvailles. Organisée dans la salle omnisports de la cité Mansourah, en présence du wali de Constantine, Hocine Ouadah, cette cérémonie à laquelle ont été conviés de jeunes athlètes et d'anciennes gloires, a constitué, de l'avis des sportifs honorés, un moment fort dans la vie de chacun.

Parmi les sportifs lauréats -- toutes disciplines confondues - figuraient notamment le jeune (cadet) Mohamed-Tahar Torki, athlète spécialisé dans le saut en hauteur, médaillé d'or au championnat arabe d'athlétisme, Souhir Bouali (relayeur du 4x400 m, médaillé d'argent au même championnat), Abderrezak Meslem, champion d'Algérie de kick-boxing et de full-contact, ainsi que les équipes de jeu d'échecs de Constantine, championne d'Algérie de la discipline, et la formation féminine de handball du CS Didouche-Mourad qui vient d'accéder pour la première fois en division Excellence.

Une ambiance conviviale et bon enfant a régné tout au long de cette soirée qui ne fut pas exempte de moments d'émotion intense, notamment lorsque des sportifs disparus, à l'image du défunt volleyeur Ahmed Boussaïd et les regrettés boxeurs Bouguerra Demène-Debbih et Rabah Bensaïd, ont été honorés. Ahmed Houès, qui a marqué de son empreinte le cyclisme algérien avec une carrière pleine qui aura duré 13 ans, de 1977 à 1990 dans les rangs de l'équipe nationale, n'était pas le moins «retourné» lors de cette soirée : «C'est la toute première fois que l'on se souvient de moi et que l'on me convie à une telle cérémonie», a-t-il glissé d'une voix chevrotante.

APS

## OPEN D'AUSTRALIE

**Nadal passe aux demi-finales dans la douleur**

Le N.1 mondial Rafael Nadal s'est qualifié dans la douleur aux demi-finales de l'Open d'Australie contre le grand espoir bulgare Grigor Dimitrov mercredi en quatre sets 3-6, 7-6 (7/3), 7-6 (9/7), 6-2. Depuis 24 heures, un vent de folie soufflait sur Melbourne, avec les éliminations des deux champions sortants, Novak Djokovic mardi et Victoria Azarenka mercredi. On a pensé un instant que le vertige allait continuer avec Nadal.

Baladé par Dimitrov, tête de série n°22, dans le premier set, meilleur sans être souverain dans le deuxième, le Majorquin aurait dû perdre le troisième, si le Bulgare avait réussi à saisir ses chances. Celui qu'on compare depuis longtemps à Roger Federer et auquel on promet les plus hautes destinées a été rattrapé à 22 ans par son inexpérience. Il a laissé échapper trois balles de set, dont deux alors que le point semblait tout fait.

«J'ai été tellement chanceux», a souri Nadal. «Surtout sur ce point où il manque un coup droit facile. Après, j'ai senti que plus rien ne pouvait m'arriver.»

Nadal, qu'on n'avait pas vu depuis longtemps commettre autant de fautes directes ou d'erreurs sur des points cruciaux - comme ces deux doubles fautes donnant le débreak à son adversaire à 2-1 dans le deuxième set et 4-3 dans le troisième - a ensuite définitivement ferré sa proie. Dimitrov, qui devrait intégrer pour la première fois le Top 20 à l'issue de la quinzaine, n'avait encore jamais dépassé le troisième tour dans un tournoi du Grand Chelem.

**OPEN D'AUSTRALIE Azarenka éliminée par Radwanska en quart de finale**

La Belaruse Victoria Azarenka, n°2 mondiale et double tenant du titre, a été éliminée en quart de finale de l'Open d'Australie par la Polonoise Agnieszka Radwanska (n°5) en trois sets 6-1, 5-7, 6-0, mercredi à Melbourne. Radwanska affrontera en demi-finale la Slovaque Dominika Cibulkova, tête de série n°20, qui avait auparavant donné une leçon (6-3, 6-0) à la Roumaine Simona Halep (n°11).

**Solution Samurai-sudoku N°488**

2	9	3	1	7	5	4	6	8
5	4	8	6	2	3	9	1	7
7	1	6	8	4	9	5	2	3
8	3	5	2	9	1	6	7	4
4	7	1	5	8	6	2	3	9
6	2	9	4	3	7	1	8	6
9	8	2	3	1	4	7	5	6
3	6	7	9	6	2	8	4	1
1	5	4	7	6	8	3	9	2

4	8	2	7	3	1	6	6	9
9	7	5	2	4	6	8	1	3
3	1	6	5	8	9	7	2	4
6	2	7	3	9	8	1	4	5
1	5	9	4	7	2	3	6	8
8	3	4	1	6	5	2	9	7
3	8	1	9	6	7	4	5	2
4	7	6	2	8	6	3	1	9
1	3	8	7	9	5	6	2	4

**Solution Mots Croisés N°488**

VESPERTILION  
ARMURE■NEGRE  
TR■NO■CROUTE  
IENISSEI■AH■  
CUISTOT■ANES  
IRM■RU■ALOSE  
N■BEATITUDES  
ALERTE■AMOS■  
TAS■ENCLIN■E  
EU■T■ELAN■LP  
URRAQUE■ENEE  
REAGIR■GREVE

**Solution Mots Fléchés N°488**

KILIMANDJARO  
■CASERAI■CAC  
KIEL■L■ABIME  
A■KABIC■LE■A  
ZEEMAN■AARON  
AGNI■GANSES■  
KO■SATRAPE■Y  
HUIT■OC■H■AS  
STIERNHIELM■  
T■I■E■ISMAEL  
AR■LARVEE■NS  
NAUPLIE■RIAD

# CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

Angola - Cameroun

(HOMMES)

24



Harcha

Algérie - Guinée

(FEMME)

25

17

1/4 DE FINALE

Hier et au moment où on mettait sous presse, les choses sérieuses ont commencé avec les quarts de finale qui proposent à l'Algérie le Sénégal, 4<sup>e</sup> du groupe A, tandis que le Maroc affrontait le 2<sup>e</sup> du groupe A (Tunisie ou Egypte).

Ainsi l'Algérie est sortie vainqueur de son derby maghrébin face au Maroc (26-19), signant sa 5<sup>e</sup> victoire de suite pour terminer en tête du groupe B, mardi à la salle Harcha-Hacène (Alger) dans le cadre de la 5<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules de la coupe d'Afrique des nations de handball messieurs (CAN-2014).

Ainsi, les joueurs du coach Réda Zeguili ont terminé cette phase de poules avec cinq victoires sur cinq. Soit un parcours sans faute.

Seulement, des lacunes chez les Verts ont été bien décelées surtout lors des débuts de partie et en particulier lors de la première mi-temps. Les Verts ont toujours bien réagi en seconde période. Mais avec des matches à élimination directes comme celui d'hier, aucune erreure, aussi minime soit elle n'est tolérée sans peine de se faire éliminer avant terme.

Pour cette confrontation algéro-marocaine, la Confédération africaine (CAHB) a désigné une de ses meilleures paire d'arbitres soit le duo portugais Cacador Ivan - Nicolas Eurico, dépechée par la Fédération internationale (IHF) pour officier lors du tournoi. Le public est toujours fidèle à ses rendez-vous et la salle était donc pleine à craquer. Même dehors les fans de la petite balle n'ont pu accéder fautes de place. C'est dire que ce n'est pas encore les demi finales et encore moins les finales !

De plus, il est déplorables de



remarquer qu'à ce niveau là, plusieurs journalistes ont eu des difficultés pour accéder à la salle Harcha alors qu'ils sont bel et bien accrédités !

#### Alors que prévoir en demi-finale et en finale ?

Sur le match, les Verts, qui ont joué avec l'équipe type contrairement au précédent match contre le Congo, ont entamé le derby tambour battant, dominant les Marocains au score et dans le jeu. La preuve : ils ont encaissé leur premier but à la 15<sup>e</sup> minute de jeu (6-1) ! Mais au moment où les

Algériens ont eu l'occasion de «tuer» le match, c'est tout le contraire qui se produit en échouant à inscrire le moindre but pendant plus de dix minutes, subissant ainsi le retour de Marocains euphoriques qui parviendront à remettre les pendules à l'heure juste avant la pause (11-11).

Au retour des vestiaires, la sélection algérienne, poussée par ses supporters en délire et conduite par un Riad Chehbour des grands jours (7 réalisations), met fin à son passage à vide pour terminer la rencontre avec un

écart sécurisant de 7 buts (26-19). Ainsi, les Verts ferment en apothéose cette phase des poules tout autant que la tunisie, championne d'Afrique en titre qui a terminé son choc avec l'Egypte à son profit (26-20). Les tunisiens terminent la phase de poules avec cinq victoires sur cinq alors que l'Egypte a raté le dernier match face à ces tunisiens très décidés à garder le trophée.

La sélection gabonaise s'est imposée devant son homologue libyen (28-26, à la Coupole (Alger) pour le compte de la 5<sup>e</sup> et dernière journée de la même journée, le Cameroun s'est imposé devant le Sénégal (37-30). Cette victoire permet aux Camerounais de terminer la phase de poule à la 3<sup>e</sup> place du groupe A, alors que la Sé- négalière quatrième affronte l'Algé- rie en quart de finale.

nière journée (groupe A) de la 2<sup>e</sup> coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2014).

Le Gabon (5e - 2 points) et la Libye (6e - 1 point) sont éliminés de la compétition et disputeront les matches de classement pour les 9<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> places, prévus mercredi.

Dans le cadre de la même journée, le Cameroun s'est imposé devant le Sénégal (37-30). Cette victoire permet aux Camerounais de terminer la phase de poule à la 3<sup>e</sup> place du groupe A, alors que la Sé- négalière quatrième affronte l'Algé- rie en quart de finale.

Chez les Dames, la sélection angolaise, championne d'Afrique en titre, a battu la Tunisie sur le score de 25 à 19 mi-temps (12-12) à la salle de la Coupole (Alger) en match comptant pour la 3<sup>e</sup> et dernière journée du groupe B de la coupe d'Afrique des nations de handball CAN-2014. Grâce à cette victoire les Angolaises terminent la phase de poule en tête du groupe B avec six points et affronteront le Cameroun en quart de finale, alors que la Tunisie (2e - 4 pts) sera opposée au Sénégal.

De son côté, la sélection congolaise (dames) s'est imposée devant son homologue guinéenne sur le score de 33 à 18 mi-temps (16-13) à la salle de Chéraga (Alger).

Les Congolaises troisièmes du groupe B, affrontaient hier au moment où on mettait sous presse en quart de finale le RD Congo, alors que la Guinée 4e et dernière du groupe, était opposée à l'Algérie hier au moment où on mettait sous presse.

## LA GAZETTE DE LA 21<sup>E</sup> ÉDITION

**BUT :** La sélection marocaine a attendu plus de 14 minutes pour trouver le chemin des filets face à l'Algérie mardi à la salle Harcha Hacène.

Ce but a redonné confiance aux Lions de l'Atlas pour revenir dans le match et finir la première mi-temps à égalité (11-11). Le match s'est terminé sur le score de 26-19 en faveur de l'Algérie.

**PRESSE :** La presse nationale et étrangère a trouvé les pires difficultés pour accéder à la salle pour couvrir le match Algérie-Maroc. La direction de la salle Harcha devrait résérer un accès «spécial médias» pour faciliter la tâche aux journalistes dont certains ont été brutalisés par les agents de sécurité lors de ce derby maghrébin. «Nous allons discuter demain (mercredi) avec les responsables de cette salle pour que cette situation ne se reproduise plus», a précisé un membre du comité d'organisation.

**PROGRAMMATION :** le programme des quarts de finales a été communiqué puis modifié à trois reprises à la demande de la société détentrice des droits TV. Ainsi, Egypte-Maroc, initialement domicilié à Harcha, aura lieu à la Coupole. La rencontre Tunisie-Congo, programmée au départ à la Coupole (12h15) aura lieu finalement lieu à Harcha (20h30). «Notre match face

à l'Egypte s'est terminé vers (22h00), ce n'est pas normal de jouer le lendemain à midi», a indiqué un membre de la délégation des Aigles de Carthage.

**CINQ SUR CINQ :** Les sélections masculines algérienne et tunisienne ont fait carton plein lors du 1<sup>er</sup> tour de la CAN-2014 en remportant les cinq matchs disputés.

La Tunisie est la meilleure attaque avec 157

buts marqués et l'Algérie est la meilleure défense (93 buts concédés).

**PUBLIC :** La salle Harcha d'une capacité de 8 200 places s'est avérée trop exigüe pour contenir le public algérien venu en force pour soutenir les coéquipiers du capitaine Boudrals lors de leur dernier match du groupe B face au Maroc. Un millier de supporters environ n'ont pas eu la chance d'assister à cette rencontre.

**SENEGAL :** L'équipe sénégalaise masculine, adverse de l'Algérie en quart de finale mercredi à Harcha (18h15), a perdu trois

rencontres consécutives avant de se ressaisir en remportant se deux derniers matchs du groupe A, face au Gabon (30-23) et à la Libye (35-23).

**ZERO POINT :** La sélection du Nigeria (messieurs), ainsi que celles du Cameroun et de la Guinée (dames) sont les seules équipes à n'avoir pas gagné le moindre match lors de ce premier tour. Elles auront l'opportunité de le faire lors des matchs de classements.

### I L S O N T D É C L A R É :

**Réda Zeguili (entraîneur - Algérie) :** «La victoire était importante contre le Maroc pour conserver notre première place. Nous avons eu un passage à vide pendant un certain moment de la rencontre que nous avons réussi à gérer à la fin. Notre premier objectif reste la qualification au Mondial, il ne faut pas brûler les étapes. Maintenant si on arrive en finale, on aura notre mot à dire. Le Sénégal, notre adversaire en quarts de finale, est une bonne équipe que j'ai supervisée auparavant. Il a de bons joueurs qui évoluent en France, ce ne sera pas un match facile».

**Riad Chehbour (arrière - Algérie) :** «Nous avons terminé le match en force après notre passage à vide en première période et heureusement sans joueurs blessés, c'est le plus important. Nous n'allons pas prendre à la légère notre match des quarts de finale contre le Sénégal qui, j'espère, se déroulera en présence d'un public des grands jours».

**Messaoud Berkous (arrière - Algérie) :** «Notre premier objectif est atteint, à savoir terminer en tête du groupe. Nous étions excités, c'est ce qui explique le fait de ne pas avoir su gérer notre énergie puis le doute s'est installé. Mais pendant la pause, l'entraîneur nous a remonté le moral, ce qui a bien marché».

**Soufiane Idir (ailier - Maroc) :** «C'est vraiment dommage de perdre une telle rencontre. On a fait un début de match catastrophique, mais après, nous avons réussi à réagir. En deuxième période, nous avons lâché le match surtout en défense et alors ils nous ont écrasés. L'Algérie a bien joué en attaque. C'est vraiment dommage, il y a beaucoup de regrets ce soir».

**Yassine El Idrissi (gardien de but - Maroc) :** «Si on perd beaucoup de balles comme ce soir, nous n'aurons aucune chance en quarts de finale face à, probablement, l'Egypte. Mais si on joue comme contre la RD Congo, alors on peut faire quelque chose».

# CAN 2014

DU 16 AU 25 JANVIER 2014



Harcha

**Angola - Cameroun**  
**(HOMMES)**  
**24**      **21**

1/4 DE FINALE



Harcha

**Algérie - Guinée**  
**(FEMME)**  
**25**      **17**

1/4 DE FINALE

1/4 DE FINALE - DAMES : ALGÉRIE-GUINÉE 25-17

## L'Algérie en demi-finale face à la RD Congo

► RD Congo - Congo (27 -22)

La sélection algérienne de handball (dames) a obtenu sa qualification aux demi-finales de la CAN-2014, en s'imposant face à son homologue guinéenne (25-17) mi-temps (14-8) mercredi à la salle Harcha (Alger). Les Algériennes disputeront leur demi-finale, prévue vendredi à Harcha, face à la RD Congo qui s'est imposée devant le Congo 27 à 22 (mi-temps: 13-13) à la Coupe (Alger).



L'Algérie a réussi une belle entame de match prenant un avantage confortable et pratiquant un handball solide en défense.

Les Algériennes concluent la première mi-temps sur le score de (14-8).

Après la pause, les coéquipières de Nabilia Tizi (7 buts) ont connu un léger passage à vide qui a permis aux Guinéennes de réduire leur retard à deux buts d'écart (17-15), poussant ainsi le coach algérien Karim Achour à demander un temps mort, pour donner des consignes qui s'avéreront utiles par la suite.

Après le temps mort, les Algériennes ont infligé un (8-2) à la Guinée pour assurer définitivement leur domination

sur le match et s'imposent au coup de sifflet final sur le score de (25-17).

L'entraîneur de la sélection algérienne, Karim Achour a tenu à féliciter ses joueuses qui ont réalisé un «bon match» malgré un passage à vide en début de deuxième mi-temps.

«Notre adversaire du jour a pratiqué un bon handball. Mes joueuses sont à féliciter elles ont assuré qualification aux demi-finales», a déclaré Karim Achour.

Pour le reste de la compétition, le coach algérien a estimé qu'il faut jouer sur la récupération indiquant qu'il a fait tourner son effectif pour gérer la fatigue. «Dans tous les cas il nous reste deux matches à jouer, il faut relever le défi pour

ne pas décevoir notre public», a ajouté le coach algérien. De son côté, l'entraîneur français de la Guinée, Kevin Decaux, s'est dit «fier» de son équipe composée en majorité de joueuses juniors. «C'est une formation d'avenir sur laquelle il faudra compter lors des prochaines compétitions», a déclaré Decaux ajoutant que «l'Algérie devra s'appliquer davantage en demi-finale pour espérer jouer la finale». Pour sa part, la joueuse algérienne Nassima Dob, s'est réjouie de cette qualification, déclarant : «C'est un grand soulagement pour nous. Notre équipe monte en puissance, nous devons nous concentrer davantage, mais le plus dur reste à faire» a-t-elle souligné.

## MESSIEURS : ANGOLA 24-21 CAMEROUN L'Angola en demi-finales

La sélection nationale d'Angola messieurs s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2014 de handball grâce à sa victoire contre le Cameroun sur le score de 24 à 21 mi-temps (12-12), hier en quart de finale disputé à la salle Hacene (Alger).

En demi-finale, prévue vendredi, l'Angola affrontera le vainqueur du quart de finale qui opposait hier en soirée, l'équipe nationale d'Algérie et son homologue sénégalaise à la salle Harcha Hacene (Alger).

## Le président de l'IHF souhaite un Mondial de jeunes en Algérie

Le président de la fédération internationale de handball (IHF), l'Egyptien Hassan Mustapha Fahmy, a exprimé mercredi à Alger le souhait de voir l'Algérie organiser une compétition mondiale de la discipline, consacrée aux jeunes catégories. Le premier responsable de l'instance internationale de handball, actuellement à Alger dans le cadre du déroulement de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2014 (messieurs et dames) a fait cette

déclaration lors de son entrevue avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, a appris l'APS auprès du département ministériel. Cette rencontre, s'est déroulée en présence du président de la Fédération algérienne de handball, Said Bouamra, et du président de la Confédération africaine de handball, le Béninois Mansourou Arémou. Au cours de cette audience, les deux parties sont revenues sur la CAN-2014 (messieurs et dames),

**CAN 2016**  
**Qui de la Tunisie, du Congo ou de l'Egypte sera choisi aujourd'hui ?**

C'est aujourd'hui que le pays organisateur de la 22<sup>e</sup> édition de la coupe d'Afrique des nations de handball (CAN-2016), sera connu. Trois candidats à savoir la Tunisie, l'Egypte et le Congo sont en course pour abriter cette prestigieuse compétition africaine.

En effet, le conseil d'administration se réunira justement le 23 janvier pour décider le pays qui va abriter la prochaine édition de la cette prestigieuse compétition permettant le développement de la petite balle.

Le président de la Fédération tunisienne de handball, Karim Hellali, a déclaré à un de nos confrères tunisiens envoyé spécial à Alger que «La Tunisie et l'Egypte partent à égalité de chances pour organiser la 22<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations.

«Nous avons préparé un bon dossier de candidature et nous allons bien défendre nos chances pour abriter la prochaine édition», a souligné Karim Hellali.

Encore faut-il bien savoir que la prochaine coupe d'Afrique revêt une grande importance pour les sélections africaines, vu qu'elle est qualificative pour les jeux olympiques de Rio De Janeiro 2016 (Brésil).

Et c'est donc ce qui explique le grand travail pour ne pas dire la très grande campagne menée par le président de la Fédération tunisienne à Alger pour mettre les chances du côté de son pays. M. Hellal multiplie ainsi les contacts et les discussions avec diverses parties pour convaincre entre autres, aussi bien le président de la Confédération africaine de handball, Mansoro Aremo, que le premier responsable de l'IHF (Fédération internationale de handball), à savoir, tiens tiens !, l'Egyptien Hassen Mustapha... !

Quant aux responsables des fédérations d'Egypte et du Congo, ils travaillent en catimini, sans faire de bruit...

Le scrutin d'aujourd'hui s'annonce d'ailleurs très serré bien que les observateurs et spécialistes estiment que le choix devrait certainement se faire entre la Tunisie et l'Egypte : deux pays dont les sélections planent sur la petite balle dans le continent. Quant au Congo, il se pourrait qu'il joue les trouble-fêtes.

Parmi eux, il est important de signaler que sur les vingt-et-une (21) éditions déjà consommées, l'Egypte et la Tunisie sont à égalité en matière d'organisation de cette phase finale de la Coupe d'Afrique des nations avec 4 éditions organisées par chacune d'elle alors que le Congo Brazzaville n'a organisé qu'une seule fois en 1979. Alors à qui sourirait le scrutin d'aujourd'hui à Alger où se déroule justement cette 21<sup>e</sup> édition de la CAN-2014 depuis le 16 janvier dernier avec la participation de vingt sélections (12 masculines et 8 féminines) représentant 13 pays. Cette édition d'Alger est d'ailleurs qualificative, pour les trois premiers, aux championnats du monde 2015 au Qatar (messieurs) et au Danemark (dames).

Said Ben

SELON L'ENTRAÎNEUR DE L'O LYON (FRANCE)

## Zeffane a «franchi des paliers»

L'entraîneur de l'O Lyon de Foot-ball (Ligue 1, France), Rémi Garde, a mis en relief mercredi les «progrès» que ne cesse de réaliser son latéral droit algérien, Mehdi Zeffane, notamment sur le plan défensif. «Mehdi a franchi des paliers, surtout sur le plan défensif, en termes d'agressivité et d'impact dans les duels», a déclaré Garde à l'Equipe.

«Cela a pris peut-être plus de temps que pour d'autres joueurs mais il a le potentiel pour avancer d'autant qu'il est à l'écoute», a-t-il ajouté. Formé à l'OL, Zeffane a intégré l'effectif professionnel de son club la saison passée, mais il n'a jamais pour autant réussi à s'y imposer. Même lorsque le poste où il évolue était décimé cet automne, son entraîneur avait préféré aligner des milieux (Ferri ou Fofana) plutôt que lui. Mais la récente incorporation du joueur de 21 ans face à Reims en

championnat le week-end dernier, pour pallier certaines défections dans l'effectif lyonnais, lui a permis de marquer des points. «On débute souvent une carrière sur une blessure d'un équipier. Lui a la chance de rentrer dans une équipe qui tourne bien», a encore commenté le coach lyonnais.

Zeffane devrait être de nouveau aligné ce mercredi lors du match des 32es de finale de la coupe de France devant Yzeure (Championnat amateur), qu'il connaît d'ailleurs assez bien pour s'y être déplacé avec la réserve. Le jeune défenseur, qui était en partance vers un autre club lors de l'été passé, n'a pas caché, dans ses déclarations à la presse, son ambition de rejoindre les rangs de la sélection algérienne à l'avenir. Mais pour ce faire, il lui faudra d'abord s'imposer au sein de son club, estiment les observateurs.



COUPE DE FRANCE (16<sup>ES</sup> DE FINALE)

## Boudebouz et Mehdi Mostefa hors course

Les internationaux algériens Mehdi Mostefa et Ryad Boudebouz, tous deux titulaires avec leurs clubs SC Bastia et AC Ajaccio respectivement, ont été éliminés en seizièmes de finale de la coupe de France de football alors que Rennes a validé son billet sans Foued Kadir lors de la première partie de ce tour disputé mardi soir. Boudebouz a retrouvé à cette occasion sa place de titulaire à Bastia (L 1), club qu'il a rejoint en septembre passé, après avoir été laissé sur le banc de touche le week-end passé en championnat, mais cela n'a pas évité à son équipe de tomber sur le terrain du RC Lens, pen-

sionnaire de la Ligue 2 (2-1 a.p.). Le même sort a été réservé à Mehdi Mostefa, battu avec son club, Ajaccio (L 1) à domicile face à Caen (L 2), 0 à 2, où évolue son compatriote Karim Aghouazi, laissé sur le banc pour la circonstance.

Les Ajacciens devront ainsi se concentrer sur la suite de leur parcours en championnat où ils sont sérieusement menacés de relégation. En revanche, les coéquipiers de Kadir, qui n'a pas été convoqué pour le déplacement de son équipe à Boulogne (National), ont réussi à s'imposer sur le score de 0 à 2.

## LFP

### Un match à huis clos pour le MC Alger

La commission de discipline de la LFP a infligé un match à huis clos au MC Alger pour «jet de projectiles» lors de sa rencontre face à la JSM Béjaïa (2-1) disputée samedi dernier au stade Omar-Hamadi pour le compte de la 16<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de L1. Le MC Alger devra en outre s'acquitter d'une amende de 50 000 DA. La commission de la LFP a laissé ouvert le dossier de ce match pour complément d'informations. En Ligue 2, l'O Médéa a également d'un match à huis clos pour «jet de projectiles» ayant causé des dommages physiques aux officiels de la rencontre et entraîné l'arrêt définitif de la rencontre à la 90<sup>e</sup> + 3 de jeu. Mené par 1-0 au moment de l'arrêt de la partie, le club de Médéa perd ce match par pénalités devant le MC Saida qui remporte ainsi le gain du match sur le score de 3-0. D'autre part, l'entraîneur de l'ES Mostaganem Slimani Ahmed a été suspendu pour une durée de 6 mois dont 3 avec sursis et une amende de 40 000, 00 DA.

pub



# GROUPE H

## Les Européens favoris sans garantie

\* Source : [www.fifa.com](http://www.fifa.com)



Le Groupe H se présente comme un des plus équilibrés avec deux Européens solides, la Belgique et la Russie, qui partagent avec les faveurs du pronostic face à l'Algérie et la République de Corée, deux formations en pleine reconstruction.



### Les équipes...

Les quatre équipes du groupe totalisent pas moins de 28 participations à des phases finales de la Coupe du Monde de la Fifa, dont 11 pour la seule Belgique - la dernière lors de Corée/Japon 2002 - devant la République de Corée (9), la Russie (5) et l'Algérie (4) qui sont loin de partir en terrain inconnu. Difficile donc de sortir deux favoris indiscutables, mais la Belgique, qui compte sur une génération dorée et un entraîneur qui sait en tirer le maximum, espère que le statut de favori ne pesera pas trop lourd. Pour sa part, la Russie arrive avec de grandes ambitions au Brésil, dont celle de bien préparer l'édition suivante qu'elle organisera. A noter que la République de Corée est, avec la Belgique et la Russie, l'une des trois formations de ce groupe qui ont déjà atteint le dernier carré de l'épreuve. C'était à domicile en 2002. Quant à l'Algérie, sa première ambition sera d'abord de trouver le chemin des filets, ce qu'elle n'avait pas réussi à faire en trois matches de groupe en 2010. L'un d'eux était face à l'Angleterre d'un certain Fabio Capello (0:0).

### LES JOUEURS A SUIVRE

Eden Hazard (BEL), Romelu Lukaku (BEL), Marouane Fellaini (BEL), Sofiane Feghouli (ALG), Saphir Taider (Alg), Kim Bo-Kyung (KOR), Koo Ja-Cheol (KOR), Park Chu-Young (KOR), Igor Akinfeev (RUS), Aleksandr Kokorin (RUS)



Match	Date - Heure	Site	Résultat
15	17/06 13:00	Belo Horizonte	Belgique - Algérie
16	17/06 18:00	Cuiabá	Russie - République de Corée
31	22/06 13:00	Rio De Janeiro	Belgique - Russie
32	22/06 16:00	Porto Alegre	République de Corée - Algérie
47	26/06 17:00	São Paulo	République de Corée - Belgique
48	26/06 17:00	Curitiba	Algérie - Russie

### Union Soviétique - Belgique, 15 juin 1986, Leon / Nou Camp - Estadio León

Parmi les matches de légende de la Coupe du Monde de la Fifa, le huitième de finale de la Coupe du Monde de la Fifa, Mexique 1986 entre la Belgique et la Russie reste comme l'un des plus acharnés des phases finales de l'épreuve. On se souvient notamment d'une prolongation haletante où trois buts ont été inscrits pour une victoire des Diables Rouges (4:3 a.p.) grâce aux réalisations de Enzo Scifo, Jan Ceulemans, Stephane Demol et Roger Claessen. Dans la foulée, les Belges atteindront les demi-finales, où ils s'inclineront face à l'Argentine d'un certain Diego Maradona, future vainqueur de l'épreuve.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le sélectionneur de la Russie Fabio Capello compte 32 sélections avec l'Italie entre 1972 et 1976. Il a dirigé les plus grands clubs (AC Milan, Real Madrid, AS Rome, Juventus) et qualifié deux équipes nationales pour une phase finale de la coupe du monde (Angleterre et Russie). Mais il n'a encore jamais dirigé la sélection de son propre pays.

**LA STAT**  
**8**

Comme le nombre de qualifications consécutives pour une phase finale de la Coupe du Monde de la Fifa pour la République de Corée

## SELON LA DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES

**La durée de transit temporaire des véhicules de tourisme appartenant à des émigrés prolongée de 3 mois**

La durée de transit temporaire des véhicules de tourisme appartenant à des émigrés est désormais de six mois au lieu de trois, a indiqué mercredi à Constantine un cadre de la Direction régionale des Douanes algériennes.

S'exprimant en marge d'une journée d'information sur «la Loi de finances 2014 et son impact sur l'entreprise», organisée dans un hôtel de la nouvelle ville Ali Mendjeli, M. Nacer Laouar, inspecteur divisionnaire de ce corps, a précisé à l'APS que cette mesure est applicable «de suite, conformément aux dispositions de la Loi de finances 2014».

L'objectif de cette mesure est de permettre aux ressortissants algériens expatriés de «jouir plus longtemps de leurs véhicules de tourisme importés momentanément et d'éviter les maintes demandes de prorogation de délais», a ajouté ce responsable.

M. Brahim Benali, responsable central des relations publiques et de la communication à la Direction générale des impôts, a présenté aux experts comptables, commissaires aux comptes et opérateurs économiques de la wilaya ayant participé à cette journée, une communication sur les nouvelles dispositions de la Loi de finances 2014. Il a notamment précisé que les principales mesures s'articulent autour de quatre principaux axes portant, notamment, sur l'encouragement de l'investissement et la création de l'emploi, la protection de la production nationale et la régulation du marché, les mesures de certification et d'harmonisation des biens amortissables et le renforcement du dispositif contre la fraude et les fuites fiscales. «La réglementation fiscale» et «la Loi de finances 2014 dans ses aspects douaniers» ont constitué les autres thèmes débattus au cours de cette rencontre, initiée par la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (Ccir) de Constantine.

## CAN-2014 DE HANDBALL L'Algérie domine le Sénégal 44 à 29 et passe en demi-finales

La sélection algérienne de handball (messieurs) s'est facilement qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2014, grâce à sa large victoire face au Sénégal 44 à 29 (mi-temps : 21-12) mercredi à la salle Harcha (Alger).

En demi-finale, prévue vendredi à Harcha, l'Algérie affrontera l'Angola qui a assuré sa qualification aux dépens de la sélection camerounaise sur le score de 24 à 21 mi-temps (12-12). Les sélections algérienne et angolaise qui se retrouveront vendredi à la salle Harcha pour une place en finale, se sont déjà affrontées lors du 1er tour. L'Algérie s'était imposée par 23-19.

Les deux autres quarts de finale au programme mettent aux prises, l'Egypte contre le Maroc actuellement à la salle Couple du complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger) et la Tunisie au Congo à la salle Harcha Hacène (20h30).

## LE PRIX VERT DE LA PROPRETÉ

# 6 quartiers de 6 wilayas décrochent le Prix vert pour le «Quartier le plus

**Le prix vert pour le quartier le plus propre a été remis mercredi à six quartiers de six wilayas différentes.**

Il s'agit des quartiers des 408 logements (Boumerdès), de Tafilet dans la commune de Beni Yezguène (Ghardaïa), de Didouche Abdekader dans la commune de Sougueur (Tiaret), des 400 logements (Adrar), des 90 logements (Souk Ahras) et les Roses dans la commune Raïs Hamidou (Alger).

Le prix a été institué conformément aux normes fixées par la commission nationale du concours le 22 décembre dernier. Selon les conditions du concours organisé par le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire en coordination avec la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn), «chaque quartier se doit de créer son propre comité et d'arrêter un programme d'action visant à respecter les heures et lieux de dépôt des déchets, à prendre des initiatives de nettoiement et d'embellissement de l'environnement et à mener de larges campagnes de sensibilisation et de bénévolat», a indiqué le directeur général de l'environnement du ministère, Mohamed Taher Tolba.

Dans une allocution au nom de la ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, Mme Dalila Boudjemaâ, M. Tolba a indiqué que ce



Ph. Medjid Naïf Kaci

concours, premier de son genre, était une «opportunité pour inciter les citoyens et les parties concernées dont la police de l'environnement à contribuer à la relance d'une dynamique nouvelle visant la réhabilitation des places publiques».

D'autre part, le contrôleur de police et directeur de la sécurité publique à la Dgsn, Aïssa Naïli, a souligné dans une allocution au nom du directeur général le général-major, Abdelghani Hamel, le souci de son secteur à «renforcer et aider les unités spécialisées au niveau des sûretés de dairas afin de leur permettre d'assumer pleinement leur rôle en matière de protection de l'environnement et de l'urbanisme

conformément aux réglementations en vigueur». Il a affirmé que ce prix était «un couronnement des résultats positifs de la journée d'étude organisée l'année dernière en coordination avec le secteur de l'environnement».

Ce prix, a-t-il dit, tend à «éveiller une véritable prise de conscience au sein de la société pour lutter contre la négligence et ancrer un comportement civique au service d'un environnement propre». Il a enfin ajouté qu'à travers la concrétisation du programme national de protection de l'environnement, 1 268 points noirs ont été traités entre le recensement de 1 093 infractions liées à l'environnement et à la propreté.

## SELON LE DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA DGSN

# 20 000 infractions aux règles urbanistiques et environnementales enregistrées en 2013

Les unités de la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement ont enregistré 20 489 infractions aux règles urbanistiques et environnementales en 2013, a indiqué M. Aïssa Naïli, contrôleur de Police et Directeur de la sécurité publique à la Direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn).

Sur ce total d'infractions, 7 256 sont liées au jet de déchets dans des endroits inappropriés et 12 346 à l'hygiène et à la santé publique, a indiqué mercredi M. Naïli lors d'une conférence de presse animée conjointement avec le Directeur général de l'environnement au ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Mohamed Tahar Tolba, en marge de la cérémonie de remise du prix vert au quartier le plus pro-



pre sur tout le territoire national. Le même responsable a fait part de 563 autres infractions concernant l'eau, 15 les forêts, 280 les espaces verts et 33 le littoral, précisant que 7 230 rapports sur ces infractions ont été adressés aux jurisdictions.

De son côté, M. Tolba a appelé à intensifier l'action commune avec la Sûreté nationale en vue de consolider l'action de proximité et améliorer le cadre de vie des citoyens. M. Tolba a rappelé les efforts consentis pour assurer le succès de cette initiative et choisir les meilleurs six quartiers rappelant avoir organisé plus de 1 500 réunions avec toutes les parties concernées outre les 3 000 interventions menées par les commissions de wilaya et les comités de quartiers.

## ALGÉRIE - EUROPE

# Une délégation parlementaire présente aux réunions bilatérales du groupe de communication des Parlements algérien et européen

Une délégation parlementaire algérienne prend part aux travaux de la rencontre commune et aux réunions bilatérales prévues mercredi à Bruxelles (Belgique) entre le groupe de contact des parlements algérien et européen.

La rencontre sera marquée par l'adoption de décisions de la 13e rencontre tenue en octobre 2013 à Alger entre les parlementaires des deux institutions et l'examen des relations entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), indique un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Des groupes bilatéraux chargés d'examiner les questions de coopération notamment dans les domaines de l'éducation,

de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de l'agriculture ainsi que celui de l'audiovisuel et des énergies renouvelables seront également formés.

Selon la même source, la délégation algérienne proposera l'inscription à l'ordre du jour des questions liées à la santé et l'émigration. La délégation algérienne est conduite par M. Zebbar Berrabah, président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle, président du groupe d'amitié «Parlement algérien-Parlement européen».